ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente de l'éducation

Le mercredi 25 mai 2005 — Vol. 38 N° 58

Étude des crédits du ministère de l'Éducation,
du Loisir et du Sport (5): volet Loisir et sport

BIBLIOTHÈQUE
- 7 SEP. 2005
ASSEMBLÉE NATIONALE

Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 $
Débats des commissions parlementaires	500,00 $
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 $
Commission des affaires sociales	75,00 $
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 $
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 $
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 $
Commission de la culture	25,00 $
Commission de l'économie et du travail	100,00 $
Commission de l'éducation	75,00 $
Commission des finances publiques	75,00 $
Commission des institutions	100,00 $
Commission des transports et de l'environnement	100,00 $
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 $

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'éducation

Le mercredi 25 mai 2005 — Vol. 38 N° 58

Table des matières

Loisir et sport 1
Remarques préliminaires 1
M. Jean-Marc Fournier 1
M. Sylvain Pagé 3
Discussion générale 3
Financement de la fête nationale des Québécois 3
Rôle des athlètes de haut niveau 7
Soutien aux athlètes de haut niveau et à leurs entraîneurs 9
Usage de la langue française aux Jeux olympiques d'Athènes 10
Effets de la mesure permettant aux associations sportives d'émettre des reçus d'impôt 11
Aide aux athlètes de niveau Espoir 11
Stratégie de développement du loisir et du sport 12
Évaluation du Programme de promotion des saines habitudes de vie *Vas-y, fais-le pour toi!* 14
Mesures visant à augmenter la participation de la population à des activités physiques, récréatives et sportives 15
Demande de transfert de la responsabilité des organismes de loisir scientifique au ministère 16
Frais de transport des athlètes des Jeux du Québec 17
Financement des infrastructures de loisir et de sport 18
Demande de transfert de la responsabilité des organismes de loisir scientifique au ministère (suite) 20
Travaux du Comité provincial sport-études au secondaire 21
Demande de transfert de la responsabilité des organismes de loisir scientifique au ministère (suite) 21
Travaux du Comité provincial sport-études au secondaire (suite) 21
Adoption des crédits 21

Adoption de l'ensemble des crédits 21

Documents déposés 21

Autres intervenants

M. Jacques Chagnon, président

M. Yvan Bordeleau
Mme Francine Gaudet
Mme Sarah Perreault
Mme Noëlla Champagne

Le mercredi 25 mai 2005 — Vol. 38 N° 58

Étude des crédits du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (5) : volet Loisir et sport

(Onze heures huit minutes)

Le Président (M. Chagnon): Alors, à l'ordre, s'il vous plaît! Je demande à toutes les personnes présentes évidemment de s'asseoir.

M. le secrétaire, est-ce qu'on a des remplacements?

Le Secrétaire: Oui, M. le Président. M. Pagé (Labelle) remplace Mme Marois (Taillon).

Le Président (M. Chagnon): Alors, bienvenue à la commission, M. Pagé (Labelle). Vous remplacez Mme Marois (Taillon). C'est une surprise pour vous?

M. Pagé: Oui et non.

Le Président (M. Chagnon): Oui et non.

M. Pagé: En fait, je comprends que c'est un remplacement parce que je ne suis pas membre de la commission. Par contre, c'est les crédits de Sport et loisir et je suis le porte-parole. Je suis le porte-parole, alors...

Le Président (M. Chagnon): C'est ça. Tout fonctionne bien. Donc, vous êtes le bon porte-parole à la bonne place; si ça vous rassure, il n'y a pas de problème.

Loisir et sport

Alors, nous allons commencer par les crédits comme tels. Et nous allons commencer par vous-même, si vous avez des questions à poser. Est-ce qu'il y a peut-être un mot à dire sur les crédits particuliers de Loisir...

M. Fournier: Il y a une possibilité de procéder à des remarques préliminaires. L'année passée, je sais que nous l'avions fait.

Le Président (M. Chagnon): Mais c'est ça, je vais me plier à votre desiderata, mais...

M. Fournier: Je ne demande à personne de se plier littéralement devant moi, M. le Président, mais j'ai quelques remarques préliminaires qui permettent de donner un cadre...

Remarques préliminaires

Le Président (M. Chagnon): Merci beaucoup. Brièvement, évidemment, compte tenu du fait que nous n'avons que deux heures sur le sujet, et qui est incorporé dans le ministère de l'Éducation, comme vous le savez.

M. Fournier: Bien, oui, je le sais. Mais, comme aux Affaires municipales, l'an passé, c'est un peu de cette façon-là, j'avais présumé que je pourrais, aujourd'hui, procéder un peu de la même façon que l'année passée, donc procéder à quelques remarques préliminaires...

Le Président (M. Chagnon): Nous vous écoutons.

M. Fournier: ...d'une durée indéfinie.

Le Président (M. Chagnon): D'une durée, pardon, indéfinie?

M. Fournier: Indéfinie.

Le Président (M. Chagnon): Elles seront définies dans le temps, je vous le promets.

M. Jean-Marc Fournier

M. Fournier: Dès qu'elles seront terminées, elles seront alors définies. M. le Président, je suis donc évidemment heureux d'être ici pour présenter les grandes lignes d'action du gouvernement en ce qui regarde le secteur du Loisir et du Sport pour le prochain exercice financier. Le ministère consacrera encore, cette année, une somme de 40 millions de dollars à la promotion du loisir et de l'action bénévole et un montant de 24,9 millions à la promotion du sport et de la sécurité, ainsi qu'à la recherche.

● *(11 h 10)* ●

Parce que la santé est souvent une question de prévention et donc d'éducation, mon discours d'aujourd'hui pourra ressembler à certains égards à celui que je tenais il y a une semaine, devant cette commission. Nous avons la volonté ferme d'accroître la pratique des activités de loisir et de sport. La raison est simple, elles ont de multiples retombées bénéfiques sur la santé de la population, dans la mesure évidemment où elles sont pratiquées dans un environnement sécuritaire.

C'est ainsi que le gouvernement du Québec mettait sur pied, à la fin de l'année 2004, un important programme de promotion des saines habitudes de vie. Ce programme s'inscrit en continuité... ou plutôt en complémentarité avec d'autres actions entreprises dans le secteur de l'éducation, avec des initiatives telles que: Écoles en forme et en santé, Québec en forme, ISO-Actif et bien sûr aussi l'augmentation du temps d'enseignement consacré à l'éducation physique et à la santé au primaire, à compter de septembre 2006.

Dans le cas du programme de promotion de saines habitudes de vie, évidemment la clientèle est plus étendue, puisqu'on fait une large place à la famille. C'est ce programme, M. le Président, qui nous a donné le personnage Vasy, que l'on verra encore, au cours de la prochaine année, dans plusieurs régions du Québec et qui est associé à diverses activités, festivals, compétitions sportives, etc.

Bien entendu, nos efforts afin de promouvoir les bienfaits d'une vie active s'inscrivent dans une perspective à long terme. Tout au long de l'année 2005, des alliances et des partenariats seront conclus pour augmenter le déploiement et la visibilité d'interventions visant à favoriser l'adoption de saines habitudes de vie, principalement dans les municipalités, les écoles et les entreprises.

Vasy sera donc, encore cette année, le porte-parole de ce programme du secteur Loisir et sport et de Kino-Québec qui dévoilera d'ailleurs, au cours des prochains mois, ses nouvelles cibles d'action pour les trois années à venir, soit pour 2005-2008. Rappelons d'ailleurs que c'est suite à un rapport scientifique de Kino-Québec, il y a plus d'un an, que le programme avec Vasy a été lancé. Les nouvelles cibles d'action de Kino-Québec font suite à une importante révision touchant le mode de gestion des ministères impliqués, soit l'Éducation, Loisir et Sport et la Santé et les Services sociaux, ainsi que les agences régionales.

C'est dans le même esprit que le Secrétariat au loisir et au sport collaborait, l'été dernier, à une grande journée de réflexion sur la concertation scolaire-municipale. Les participants ont conclu à la nécessité de créer une table permanente de concertation qui permettra d'élargir le débat et d'optimiser l'utilisation des infrastructures existantes et des ressources en matière de loisir et de sport. M. le Président, voilà donc un autre bel exemple de ce que l'on entend par faire mieux autrement.

Dans un autre ordre d'idées, permettez-moi de rappeler qu'à la fin du mois d'avril 2004 une conférence des ministres responsables du sport, de l'activité physique et du loisir a eu lieu à Québec. Elle a été, pour le gouvernement, l'occasion de sensibiliser les collègues des autres provinces et du fédéral aux enjeux reliés au processus et aux critères de sélection du Comité olympique canadien concernant justement la sélection des athlètes pour les Jeux olympiques d'Athènes et pour ceux de Turin, à l'hiver 2006. Nous avons connu d'ailleurs un certain succès dans nos démarches — je pense, entre autres, à la participation des boxeurs Jean Pascal et Benoît Gaudet aux Jeux d'Athènes — mais surtout nous avons provoqué une réflexion au sein du Comité olympique canadien et nous souhaitons qu'il en ressortira des conclusions positives pour les athlètes.

Par ailleurs, nous avons entrepris des démarches pour contrer le dopage sportif. Nous avons collaboré, cette année, à la création d'un plan d'action pour prévenir le dopage dans le hockey mineur québécois. Des politiques découlant de ce plan ont été adoptées subséquemment par les ligues de développement de Hockey Québec. Des récents développements aux États-Unis laissent présager des progrès dans la lutte au dopage dans les ligues sportives professionnelles. Nous en sommes très heureux et suivrons la situation de près.

Il nous faut agir énergiquement pour régler le problème du dopage, comme tous les autres problèmes susceptibles de toucher l'intégrité des athlètes et du sport. C'est par la promotion de la sécurité et de l'éthique que nous aiderons à préserver non seulement la réputation des athlètes, mais aussi celles de la discipline et des collectivités qu'ils représentent. Une telle intervention est aussi justifiée lorsqu'on songe aux milliers d'athlètes intègres qui consacrent des années de leur vie à exceller dans leur discipline et dont le but ultime est de briller parmi l'élite sportive mondiale. Ils sont une véritable source d'inspiration pour les plus jeunes qu'ils entraînent dans leur sillage. Mais, M. le Président, ils ne peuvent y parvenir seuls.

De fait, les athlètes sont appuyés dans leurs efforts non seulement par des bénévoles, mais aussi et surtout, devrais-je dire, par leurs familles, les entraîneurs, les associations sportives, enfin aussi par le gouvernement du Québec. En effet, le gouvernement a mis en place le mouvement Le Québec aux Jeux qui a permis d'impliquer le milieu des affaires, le milieu sportif et les médias dans le soutien aux athlètes pour leur préparation en vue des Jeux olympiques d'Athènes. Ce projet avait pour but de créer un mouvement au Québec afin d'aider nos meilleurs athlètes. Il visait aussi à transmettre le message que les chefs de file de notre société les appuyaient dans leurs démarches et dans leurs rêves et, par le fait même, à amener la population à les encourager.

Il y a des personnes pour qui c'est un travail quotidien que de soutenir nos athlètes. Je fais référence aux associations de sport amateur, M. le Président. Le gouvernement a voulu les aider, elles aussi, dans leur tâche. En effet, dans le cadre budgétaire 2004-2005, nous avons annoncé la mise en place d'une nouvelle mesure relative aux dons qui établit désormais que les associations québécoises de sport amateur pourront être reconnues en tant qu'organismes habilités à délivrer des reçus à l'égard de l'impôt sur le revenu du Québec. Cette mesure constitue un levier financier de taille pour les organismes de sport. Elle leur permet de favoriser directement le développement de leurs disciplines et de contribuer à l'augmentation de la participation sportive. Les organismes québécois bénéficieront désormais du même statut et des mêmes avantages que les fédérations sportives canadiennes.

Le Secrétariat au loisir et au sport est aussi venu en aide aux administrateurs et dirigeants travaillant dans le secteur loisir et sport. En effet, il a soutenu la mise en place d'un programme collectif d'assurance responsabilité civile à leur intention. Le principal artisan de ce projet, le Regroupement des organismes nationaux de loisir et de sport, en faisait d'ailleurs l'annonce, l'automne dernier. Unique au Canada, ce programme couvre maintenant quelques centaines d'organismes locaux, régionaux et nationaux.

Par ailleurs, des années d'entraînement sont nécessaires à la formation des athlètes de calibre mondial. Ceux qui atteignent le sommet de leur discipline constituent à juste titre un exemple pour toute la jeunesse. C'est pourquoi notre gouvernement a mis sur pied un système de parrainage entre les meilleurs athlètes des Jeux du Québec et les athlètes membres d'Équipe Québec. Nous voulons ainsi contribuer à la création d'une relève solide, formée d'athlètes enrichis de l'expérience et des connaissances de ceux et celles qui les ont précédés dans leur quête de performance. J'ai bon espoir que, durant nos échanges, nous pourrons d'ailleurs revenir sur ce sujet du parrainage aux Jeux du Québec, qui, lancé à Saint-Hyacinthe, se poursuivra en Abitibi pour les Jeux d'été et pour lequel je suis quant à moi très enthousiaste. Je vous rappelle, en terminant,

M. le Président, que les Jeux de Saint-Hyacinthe ont quand même permis, lorsqu'on regarde l'ensemble des jeunes participants — 30 000 jeunes, 4 000 bénévoles — d'être de la partie. C'est donc toute une entreprise qui a été réussie de main de maître par les gens de Saint-Hyacinthe.

Je m'arrête là-dessus, M. le Président, en vous rappelant simplement ceci. Pour le Sport et le Loisir et pour le gouvernement, la question qui est la plus importante, c'est certainement d'avoir des Québécois qui auront adopté les meilleures habitudes de vie, qui bougeront plus, redécouvriront le plaisir de bouger et s'alimenteront de la meilleure façon possible. Encore ce matin, en me préparant à venir vous rencontrer, M. le Président, je feuilletais les journaux, et on parlait encore des effets de la malbouffe, de l'importance d'amener les plus jeunes à bien connaître les meilleures habitudes, notamment en termes d'alimentation. C'est ce que nous faisons avec le programme que nous avons lancé il y a déjà quelques mois et que nous poursuivrons dans les mois à venir. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Chagnon): Merci beaucoup, M. le ministre. M. le député de Labelle.

M. Sylvain Pagé

M. Pagé: Oui, M. le Président, je vous remercie. Je veux, premièrement, saluer mon ministre, saluer son équipe, remercier de votre présence. Écoutez, je vais être bref parce que je veux qu'on se garde le plus de temps possible, parce que deux heures, c'est très rapidement passé. Je salue tous les collègues, d'ailleurs. Et je veux remercier aussi, vous allez me permettre, M. le ministre, de remercier ma collègue qui m'accompagne et aussi mon recherchiste qui a fait un excellent travail, alors je lui dis merci.

Alors, comme le ministre a mentionné dans ses propos préliminaires, il avait raison, le sport et le loisir, c'est beaucoup plus qu'un investissement dans un divertissement, mais beaucoup plus un investissement pour la santé. Et, à cet égard, certainement que je vais questionner le ministre afin de savoir quelle est sa vision du développement du sport et du loisir dans tout le contexte... de quelle façon il entend interpeller ses collègues afin de véritablement se donner, au Québec, une vision intégrée du développement du sport et du loisir. Je pense qu'il faut qu'on aborde cette question-là.

On semble se contenter d'avoir des budgets qui soient gelés, au ministère du Sport et du Loisir. Donc, à terme, au bout de quatre ou cinq ans, ça veut dire des diminutions de 10 %, 12 %. Alors, moi, je veux que l'on aborde cette question de la vision du développement du sport et du loisir parce que c'est beaucoup plus qu'un divertissement, je le disais tantôt, c'est véritablement un investissement dans la santé. Et des élèves qui sont en meilleure condition physique, ce sont des élèves qui performent plus, des élèves qui décrochent moins, des élèves qui ont une meilleure réussite académique, alors les résultats sont probants. Et, vous le savez, M. le ministre, je pense qu'il faut aller beaucoup plus loin que les gestes qui sont posés maintenant.

● *(11 h 20)* ●

On va évidemment aborder les résultats du geste, la promotion vous avez faite dans la dernière année, qui va se poursuivre, à ce que je comprends, dans l'année qui s'en vient, soit notre fameux petit bonhomme bleu qui se promène, qui est très sympathique. Mais quels sont les résultats? Je pense que c'est important de jauger les résultats de ces investissements qui sont quand même à la hauteur de 4,3 millions pour l'année dernière.

L'année 2004-2005 aura été aussi marquée par beaucoup d'incertitude dans le milieu du sport et du plein air. Et je pense à certains grands événements: les championnats du monde de sport aquatique, les championnats mondiaux de pompiers et policiers, où on a vu à certains endroits, dans différents articles de journaux, des championnats du monde qui sont mis en péril, des championnats des policiers qui risquent d'être annulés. Alors, j'aimerais connaître la participation du ministre à cet égard. Parce que c'est triste d'annoncer des grands événements puis en même temps, dans les mois qui vont suivre, d'entendre que le Québec a de la difficulté à supporter ces événements-là et qu'on se retrouve souvent avec des événements qui sont mis en péril.

Il y a tout le problème bien sûr de la malbouffe, la condition physique chez les jeunes. On a l'abordé l'année dernière, M. le ministre, mais j'aimerais savoir maintenant où est-ce qu'on en est rendu par rapport à tout ça.

Et finalement, bien sûr — je finis par ce que je vais commencer tantôt — notre fameuse fête nationale. Vous avez reçu des centaines de pétitions, des courriers, des courriels, et bien sûr il y a de nombreux citoyens qui se questionnent, à savoir: Est-ce que c'est normal que notre fête nationale ne soit pas à l'abri des coupures quand justement, en plus, on a un protocole d'entente qui pourtant normalement devrait servir à avoir un budget qui est prévu des années d'avance? Et pourtant notre fête nationale est constamment remise en question.

Alors, je vais me limiter à ça, pour l'instant, M. le Président, parce que je veux que l'on ait le plus d'échanges possible, le plus de questions possible, parce que le porte-parole veut savoir, l'opposition officielle mais également de nombreux citoyens veulent savoir ce qui s'en vient à l'égard des différents sujets que je viens d'aborder et d'autres sujets également qu'on va aborder dans nos deux heures. Merci, M. le Président.

Discussion générale

Le Président (M. Chagnon): Mens sana in corpore sano. Alors, on va commencer avec vous, donc, M. le député de Labelle, pour cette période de 20 minutes qui commence, que vous allez débuter.

Financement de la fête nationale des Québécois

M. Pagé: Merci, M. le Président. Alors, fête nationale, je l'ai dit tantôt, je veux qu'on l'aborde tout de suite. M. le ministre, vous avez vu, comme nous, un taux de satisfaction très élevé à l'égard de notre fête nationale lorsqu'elle était financée comme elle se doit. Un sondage Léger & Léger nous apprenait, en février dernier, que plus de 73 % des Montréalais souhaitent que l'on finance correctement le grand défilé de Montréal, pas un grand défilé populaire comme on semble vouloir faire cette année, mais véritablement un grand défilé

comme Robert Bourassa nous avait ramené en 1990-1991. Et ce qu'on se rend compte, c'est que la fête nationale et notamment le grand défilé, cette année, ne sont pas financés comme ils devraient l'être afin d'assurer cette activité extrêmement populaire. Alors, j'aimerais connaître les intentions du ministre à l'égard du grand défilé de Montréal.

On sait que, cette année, on va ramener quelque chose où il y aura un titre qui va s'appeler Grand Défilé de Montréal, mais, dans la vraie vie, ce ne sera pas du tout le grand défilé que l'on a connu par le passé. Alors, à part ramener le nom de l'événement, est-ce que le ministre peut nous assurer que, l'année prochaine, il y aura également les sommes nécessaires pour ramener réellement le grand défilé de Montréal que nous avions connu depuis que Robert Bourassa l'avait ramené en 1990?

Le Président (M. Chagnon): Merci, M. le député de Labelle. M. le ministre.

M. Fournier: Merci, M. le Président. D'abord, une note d'information dès le départ, ce n'est pas le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport ni ses représentants qui choisissent les noms des défilés, ce sont les comités qui décident les appellations qu'ils veulent, et, dans ce cas-là, ce n'est pas donc nous qui avons donné ce titre-là.

Et il est vrai de dire cependant — et parlons des budgets — il est vrai de dire que les sommes d'argent qui sont consacrées à la fête nationale sont des sommes très importantes. On rappellera qu'il y a à peu près grosso modo, là, 3,5 millions pour la fête nationale, ce à quoi il faut...

Il faut la situer dans son contexte. À la fin des années quatre-vingt-dix, les montants octroyés pour la fête nationale étaient de 2 144 000 $. Donc, à 3,5 millions... Et je sais que le député de Labelle tantôt nous a parlé des budgets du loisir et du sport et des effets de l'inflation, mais on dépasse largement l'inflation lorsqu'on dit qu'on a mis 1,5 million de plus que le 2 144 000 $ de l'époque où — je le dis, là, j'ai déjà eu l'occasion de le dire — l'époque où Lucien Bouchard préparait, lui, les fêtes nationales, et il y attribuait, à ce moment-là, 2 millions. On est à 3,5 millions. 1,5 million sur 2 millions, là, c'est pratiquement le double. Alors, c'est des sommes importantes, à n'en pas douter.

Maintenant, il est vrai qu'il y a aussi des sociétés d'État qui viennent aider les activités. En 1999, par exemple, les sommes qui venaient de Loto-Québec et d'Hydro-Québec, cumulées ensemble, étaient de 105 000 $. En 2004-2005 et pour l'avenir, on parle de 150 000 $. Donc, ce qui vient des sociétés d'État, c'est plus que ce n'était, près de 50 % de plus que c'était, comme je vous le disais, du temps où Lucien Bouchard organisait la fête. Des fonds du gouvernement directement, c'est pratiquement le double, on est passé de 2 millions à 3,5 millions.

Pour ce qui est du grand défilé, là, il y a un nouvel acteur, le Fonds de développement de la métropole, qui attribue un 80 000 $ additionnel pour le défilé. Donc, un ensemble de sommes monétaires qui ne constituent en rien une coupe par rapport à l'an passé. En fait, on devrait même y ajouter le montant du Fonds de la métropole, parce que je ne suis pas sûr que, l'an passé, le Fonds de la métropole avait fait une contribution. Enfin, peu importe, nous sommes dans les mêmes eaux que ce qui était prévu l'année passée alors qu'il n'y a pas de coupe, et les fêtes de l'année passée ont été des belles fêtes.

D'ailleurs, cette année, la publicité que l'on voit, qui est faite, autant pour Québec, Montréal, les grands rassemblements, que pour plusieurs fêtes en région, dont nous n'assumons pas l'organisation ni les choix, vont sans doute aussi connaître des grands succès. Les grandes vedettes que l'on connaît, qu'on a l'habitude de voir seront au rendez-vous.

Donc, comme j'ai eu l'occasion de le dire l'an passé, il n'y a vraiment pas un déclin de la fête, M. le Président, puisque nous donnons, cette année, le même montant qu'on a donné l'année passée, qui constituait d'une part une belle fête, mais déjà beaucoup plus que ce qui était attribué à la fête nationale sous le règne notamment de M. Lucien Bouchard.

Le Président (M. Chagnon): Merci, M. le ministre. M. le député de Labelle.

M. Pagé: En fait, je croirais assister... J'aurais pu lire les verbatims de l'année dernière, c'est la même réponse que l'année dernière. Par contre...

Le Président (M. Chagnon): C'est peut-être la même question.

M. Pagé: Mais, si on pose la même question, M. le Président, c'est que le problème n'est pas réglé. C'est qu'il y a près de 200 municipalités au Québec qui ont manifesté — 200 municipalités, ce n'est pas rien — qui ont envoyé des appuis aux demandes pour que l'on renouvelle... en fait pour que l'on respecte plutôt le protocole d'entente, qui avait pourtant été signé, des centaines d'artistes, des milliers de citoyens, il y a eu de nombreuses pétitions.

Encore hier, un de vos collègues de votre parti, hier, a lu, à l'Assemblée nationale, une pétition qui a été déposée, parce qu'il y a des citoyens qui signent des pétitions, qui manifestent leur désaccord à ce que le gouvernement ne respecte pas le protocole d'entente. Si le problème avait été réglé, M. le Président, on ne reviendrait pas avec cette question-là, cette année. Et, si le problème avait été réglé, il n'y aurait pas 200 municipalités qui ont manifesté leur désaccord, il n'y aurait pas des milliers de citoyens qui ont manifesté leur désaccord.

Et, je le disais tantôt, un sondage Léger & Léger l'a dit: À Montréal, 73 % des citoyens souhaitent qu'on finance correctement pour qu'il y ait un grand défilé à Montréal; 71 % des Québécois, de l'ensemble de la population québécoise, souhaitent que l'on respecte le protocole d'entente. Tout ce qu'on demande finalement, c'est seulement de respecter le protocole d'entente.

Bon. On a parlé du grand défilé. Tout ça provoque la perte du grand défilé de Montréal, qui pourtant était apprécié de tout le monde. Bon. Triste. Mais, au sens plus large, il y avait un protocole d'entente. Je me dis, M. le ministre: Comment pouvons-nous être d'accord avec le fait qu'un gouvernement signe

un protocole d'entente... Quand les gouvernements signent quelque chose, quand un ministre signe quelque chose, il faut respecter ces ententes-là, il me semble que c'est le minimum. Sinon, comment peut-on ensuite faire confiance aux politiciens et aux politiciennes lorsque, oup! un nouveau gouvernement, on réouvre le protocole d'entente, puis on ne respecte pas les signatures du gouvernement précédent? Il me semble qu'il y a quelque chose là-dedans qui n'est pas sérieux.

● *(11 h 30)* ●

Alors, moi, ce que je vous dis, ce que je souhaite simplement, je ne demande pas qu'on finance plus, je demande simplement qu'on respecte les signatures qui avaient été apposées, je pense que c'était en 2001. Cette année, on serait à la quatrième année. Et, si on était à la quatrième année et qu'on récupérait le 12 % de pertes de l'année dernière, les 3 % annuels, donc on en est à 6 %... C'est pour ça qu'on dit qu'il y a 18 % de coupures. En fait, tout ce qu'on vous demande, c'est de respecter le protocole d'entente.

Alors, ma question, elle est simple: Est-ce que vous pourriez vous engager à mettre dans un protocole d'entente que vous pourriez resigner... Si vous voulez que ce soit votre signature, faites-en un protocole d'entente, mais qu'au moins les gens qui organisent les fêtes nationales, d'une part, qu'ils puissent savoir exactement à quoi ils peuvent s'attendre pour l'année suivante et les années qui vont suivre et, d'autre part, qu'ils ne se retrouvent pas, comme à chaque année depuis l'année dernière, finalement avec beaucoup d'incertitude. Et, l'année dernière, ils ont eu leur lettre d'engagement en février; cette année, début avril. À ce rythme-là, là, ajoutez trois mois, l'année prochaine, ils vont l'avoir au mois de juillet pour la fête du 24 juin.

Alors, je vous demande gentiment, M. le ministre: Est-ce que vous êtes prêt à vous engager? Resignez un nouveau protocole si vous le souhaitez, mais signez-en un pour que les gens puissent savoir la somme qu'ils vont avoir pour les années à suivre, d'une part, et, d'autre part, pour ne pas jeter l'incertitude qu'ils vivent à chaque année.

Le Président (M. Chagnon): Merci, M. le député de Labelle. M. le ministre.

M. Fournier: M. le Président, je reconnais que la question est gentille, j'anticipe que la réponse le sera tout autant.

Le Président (M. Chagnon): Ça, le député de Labelle en conviendra lui-même.

M. Fournier: Quand même, je peux le lui proposer. Quelques éléments d'information à ajouter dans la présentation du député de Labelle. Il parle des pétitions et des prises de position. Il faut rappeler... Et il a parlé d'ailleurs de la décision qui a pu être prise une fois qu'on avait l'ensemble des budgets. Vous savez qu'on fait une étude de crédits, et, pour faire l'étude de crédits, il faut d'abord les déterminer, et que c'est à partir du moment où ils sont déterminés qu'on peut penser à les affecter. Évidemment, le mois de juin est très près de la période où on connaît les crédits que nous avons de disponibles. Encore faut-il dire qu'il y a une partie de la fête qui est payée en janvier avec les crédits de l'année d'avant. Donc, on est toujours un peu, là, à essayer de répondre à toutes les questions possibles, mais il faut connaître la hauteur des crédits pour pouvoir prendre des engagements fermes. Et, comme il a lui-même donné la date, il pourra regarder les pétitions qui ont été signées, elles ont été signées avant même que les gens sachent ce qu'allait être le budget, le même que l'année passée.

D'ailleurs, les gens ne voulaient pas avoir de coupe, puis il n'y en a pas eu. Alors, jusqu'à un certain point, j'aime dire au député que nous avons écouté la population et nous n'avons pas fait de coupure cette année par rapport à l'année passée. Il n'y a pas de coupure, je pense que c'est important de le dire aussi, parce que des fois on est un peu testé dans ce genre de question. Parce que, dans les pétitions, entre autres, ça disait, bon: On est Québécois à 100 %. M. le Président, moi, je me considère Québécois à 100 %, je considère que j'ai des décisions à prendre, et on doit être en mesure de dire où on peut investir. Je suis très fier de pouvoir vous dire, M. le Président, que, dans les priorités qu'on a faites, on met presque du double du montant que Lucien Bouchard mettait dans la fête nationale. Alors, je ne pense pas de pouvoir être testé, là, ici, en termes de ces choix qui sont faits, c'est près du double, ce qui est assez impressionnant. Un budget de 2 milliards, on est à 3,5 milliards. Même les sociétés d'État mettent plus d'argent.

Le Président (M. Chagnon): 2 millions. On s'entend?

M. Fournier: Correction, millions. Excusez, millions.

Le Président (M. Chagnon): Parlons de millions, parce que, là, on va avoir une grosse...

M. Fournier: Ça aurait été toute une fête.

Le Président (M. Chagnon): Parce que, là, la fête, elle va être assez exceptionnelle, là.

M. Fournier: J'ai l'impression d'être déjà parti sur le party, M. le Président.

Le Président (M. Chagnon): Ça, je ne sais pas ce qu'on fait ici, là.

M. Fournier: Mais je veux apporter une précision. L'année passée, le Fonds de la métropole avait contribué pour 50 000 $; cette année, il contribue pour 80 000 $. Donc, précision sur ce que j'ai dit tantôt, là, il y a une hausse de 30 000 $ à cet égard.

La prémisse de l'intervention de notre collègue de Labelle était que nous ne respections pas le contrat. Je dois lui dire que, comme dans à peu près tout contrat, il y a une clause dans ce contrat-là qui fait en sorte que, lorsque le cadre budgétaire ne permet pas de rencontrer les obligations, il est possible d'aménager quelques correctifs, ce qui se fait dans de nombreux cas. D'ailleurs, nous respectons le contrat, puisque cette clause est prévue dans le contrat, M. le Président. Donc,

c'est tout à fait en respect de ce contrat que nous le faisons.

Puis on peut en discuter abondamment. Le député dit: Bien, c'est la même question que l'année passée parce que le problème existe encore. À mon avis, M. le Président, il n'y a pas de problème. À mon avis, il n'y a pas de problème, on est presque du double de ce qu'il y avait dans le temps où le Parti québécois au gouvernement organisait des fêtes et considérait qu'elles étaient passablement importantes.

Je veux dire, regardons l'étalon de mesure, là. Je n'ai pas quant à moi à poser autrement le critère que, si c'était satisfaisant pour la formation politique de notre collègue de Labelle durant de nombreuses années où ils étaient au pouvoir, à 2 millions, comment est-ce qu'à 3,5 millions les fêtes seraient moches? Elles sont loin d'être moches. Les vedettes qui sont là, il y en a de très nombreuses, vedettes. Pour ce qui est des endroits où se tiennent les fêtes, M. le Président, ce n'est pas le gouvernement qui les décide, on donne l'argent aux comités, le Mouvement national des Québécois et... le Mouvement national des Québécois et...

Une voix: ...

M. Fournier: ...et le comité de la fête nationale, donc deux organisations, et c'est eux qui répartissent et font les choix. Alors, c'est vraiment décentralisé, là, le plus qu'on peut.

Et encore une fois, quant à moi, le problème que voit le député de Labelle, c'est que, dans ce cadre de la fête nationale, les gens espéreraient en avoir plus. Je viens de sortir de 18 heures de crédits de l'Éducation, pour ne prendre que ce volet de l'activité gouvernementale, M. le Président, je peux vous dire, par exemple, que les universités aimeraient avoir 375 millions de plus, pas 1 million, 375 millions, et elles le veulent parce qu'on leur a coupé 1,8 milliard dans le budget de l'Éducation de la part du gouvernement précédent. Alors, c'est sûr qu'il y a des demandes, il y en a beaucoup de demandes, et il faut être capable d'y répondre le mieux possible dans le choix des priorités. Pour moi, ce qui était le plus important, c'est qu'il y ait une fête, que les gens puissent dire: Nous, on a notre fête, on l'organise correctement. Et, à 1,5 million de plus que Lucien Bouchard, je dis bravo.

Le Président (M. Chagnon): Merci, M. le ministre. M. le député de Labelle.

M. Pagé: Oui. En fait, M. le ministre, c'est clair que, si on se reporte, dans tous les ministères, à 1999 ou à... c'est sûr que vous aurez toujours un budget qui est plus important, c'est évident. Sauf que ma question, à laquelle vous n'avez pas répondu: Afin de lever cette incertitude qui, depuis que vous êtes en poste, est vécue par les gens qui organisent la fête, est-ce que vous êtes prêt, oui ou non, à signer un nouveau protocole d'entente pour lever cette incertitude, d'une part?

Et je veux passer le même commentaire que vous, et ça, je vous appuie là-dedans, peu importe notre allégeance politique, notre option, nous sommes tous 100 % Québécois, ça, c'est évident. Et justement il y a quelque chose dans cette fête-là qui permet justement un grand rassemblement. C'est un événement qui est très rassembleur. Plus de 50 % des communautés culturelles participent d'une façon ou d'une autre à la fête nationale du Québec. Alors, c'est pour cette raison, je pense, qu'on se doit, un, de financer correctement. Et, deux, je reviens à ma question du départ parce que les gens veulent savoir: Seriez-vous prêt, oui ou non, à ramener, resigner un protocole d'entente afin de lever cette incertitude qui malheureusement agace considérablement les gens qui organisent la fête?

Le Président (M. Chagnon): Merci beaucoup, M. le député de Labelle. M. le ministre.

M. Fournier: M. le Président, si d'aventure j'étais dans la position où je devais refaire une nouvelle entente — ce que je ne suis pas puisque je suis en respect de l'entente qui n'est pas encore terminée — si je devais conclure une nouvelle entente, il y a fort à parier qu'elle devrait inclure, comme toutes les ententes du gouvernement, une clause qui tient en compte les capacités financières, dans toutes les ententes. Or, dans le cas qui nous concerne, les capacités financières que nous pouvons affecter à la fête nationale, nous les avons protégées par rapport à l'an passé.

Et je veux revenir sur ce que le député de Labelle disait tantôt sur les comparaisons avec les années quatre-vingt-dix. Dans le cas du rapport ou de la comparaison que je fais avec les années quatre-vingt-dix, on parle quand même de l'année 2000-2001, en fait c'est la fin de quatre-vingt-dix, mais c'est en 2000-2001 ou 1999-2000 où il y avait un montant de 2 millions et non pas de 3,5 millions. Et, même si on voulait y accoler un taux d'inflation, on est bien au-delà... ce n'est pas... Je sais que le député de Labelle disait: C'est sûr que, si vous remontez dans le temps, vous allez dire que ce que vous faites aujourd'hui, c'est plus à cause de l'inflation. Mais c'est bien au-delà de l'inflation, on fait beaucoup plus, c'est quasiment le double: 2 millions, 1,5 million de plus.

● *(11 h 40)* ●

Alors, oui, si les fêtes avaient été ramenées à 1,5 million plutôt qu'à 2 millions, comme c'était avant, le député de Labelle pourrait dire: Mais, mon Dieu!, vous n'avez pas fait de la fête une priorité, et il y aurait probablement un certain fondement. Si on l'avait ramené à 2 144 000 $, comme ce l'était en 1999-2000, M. le Président, il dirait: Oui, mais là ça a été gelé, alors franchement vous en avez enlevé, vous êtes gelé à la même hauteur, vous êtes donc en bas de ce que c'était avant, considérant l'inflation, vous n'en faites pas une priorité. Là, on dirait: Bien, écoutez, quand même, avec les capacités financières qu'on a, on est à la même hauteur, ce n'est pas si mal, on fait un effort. Si on était à 2,5 millions, il dirait: Bon, vous avez tenu compte de l'inflation, mais, vous savez, dans le fond, c'est un gel par rapport à 1999-2000, vous faites comme on faisait dans le temps de Lucien Bouchard, mais on avait fait un petit peu plus, nous autres, les deux, trois ans d'après, ça fait que ça vous tente-tu de faire un peu plus? Il ne pourrait quand même pas dire qu'on n'a pas priorisé la fête.

Mais là, quand on est à 3,5 millions, force est d'admettre qu'on est bien au-delà de ce qu'il y avait

avant puis que, la fête, on l'a protégée, priorisée parce qu'on pense que c'est important. Mais, au Québec, il y a 365 jours et un quart, puis les 364 et un quart autres, il y a aussi des besoins dont il faut s'occuper. Et c'est ça qui s'appelle tenir en compte l'ensemble. Nous n'avons pas ramené les budgets de la fête ni à 1,5 million, ni à 2 millions, ni à 2,5 millions, ni à 3 millions, on les a amenés à 3,5 millions, en plus des sociétés d'État qui en mettent 150 000 $ plutôt que 105 000 $, en plus du Fonds de la métropole qui ajoute un 30 000 $ de plus que ce qu'il y avait avant. L'effort est là. L'effort est là.

Maintenant, est-ce que les gens en voudraient plus? Bien sûr, je le disais tantôt, les gens en voudraient plus. Il y a certaines localités qui aimeraient avoir des fêtes chez eux. Ce n'est pas nous qui prenons ces décisions-là, ce sont les comités à qui on envoie les sommes d'argent, et tant mieux, je pense que c'est mieux que ce soit fait de cette façon-là, et les gens prennent leurs dispositions.

Je sais et j'accepte que, pour certains, surtout les organisateurs de la fête, ils souhaiteraient pouvoir avoir un aperçu plus près dans le temps. Je peux dire au député de Labelle que je vais tout faire en mon pouvoir pour pouvoir y arriver. Ça implique, le député le sait évidemment, que nous puissions déjà anticiper l'étendue de nos crédits avant même qu'on les ait parce qu'il y a des choix à faire. Mais, je le dis au député de Labelle, l'an prochain, lorsque nous ouvrirons nos crédits sur le loisir et le sport et qu'on assistera à une troisième horde de questions, je vais tout faire pour que je puisse lui dire qu'à ce moment-là j'ai tenu compte de ses remarques et qu'on a pu aviser le plus tôt possible les organisateurs.

Je comprends que c'est plus facile pour eux lorsqu'ils sont en mesure de connaître les budgets, c'est évident. Mais en même temps il est difficile pour moi — je veux qu'on le comprenne, ça aussi — il est difficile pour moi de faire tous les arbitrages dans tous les choix que nous avons à faire avec les crédits que nous avons avant même que j'aie les crédits, l'enveloppe totale, et ça, c'est la contrainte que j'ai. Mais je comprends très bien quand le député de Labelle nous dit qu'il est important de donner une certaine stabilité de prévisibilité, et on va tout faire ce qui est en notre pouvoir pour pouvoir le faire, mais elle ne dépend pas encore une fois de l'entente signée, cette prévisibilité-là, parce que, quoiqu'entente signée elle dépend surtout des crédits disponibles.

Ce que je suis heureux de dire au député, c'est qu'à l'Éducation les crédits ont été de bons crédits. Nous sommes déjà, pour l'ensemble de l'enveloppe, alors qu'on devait augmenter pour six ans 1,6 milliard les crédits de l'Éducation, maintenant, avec le sport et le loisir, on est déjà, à 1,6 milliard qu'on devait ajouter en six ans, on est rendu à 1,2 milliard en trois ans, 1,1 milliard en trois ans. Disons qu'on est sur une bonne piste, on fait les bons choix. Et je suis persuadé qu'on va réussir aussi à avoir des belles fêtes.

Le Président (M. Chagnon): Merci beaucoup, M. le ministre. M. le député de l'Acadie.

Rôle des athlètes de haut niveau

M. Bordeleau: Oui. Merci, M. le Président. Alors, M. le ministre, bon, vous êtes responsable du dossier du sport et loisir depuis quand même quelques années, depuis que nous sommes arrivés au gouvernement, à titre de ministre des Affaires municipales, qui incluaient, à ce moment-là, Sport et Loisir, et aussi à titre de ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Alors, je sais que vous avez eu une préoccupation importante quand même au niveau des athlètes québécois.

Évidemment, on aura peut-être l'occasion de parler d'autres formes de sport, du sport qui est plus relié à la masse, aux jeunes, mais, si on prend le cas des athlètes québécois comme tels, peut-être une question générale, au départ. Bon, vous avez eu ce dossier-là comme ministre des Affaires municipales. Vous êtes maintenant à l'Éducation. On fait souvent le lien de l'importance du sport au niveau de l'éducation. On aura l'occasion d'en reparler éventuellement dans d'autres questions. Mais est-ce que, comme ministre de l'Éducation, vous percevez que les athlètes, comme tels, québécois...

Bon, quelle importance vous accordez d'abord aux athlètes québécois, à cette catégorie de personnes qui sont sur la scène nationale et internationale et qui représentent le Québec? Et quel rôle vous leur voyez par rapport, au fond, à l'ensemble de la population et peut-être au niveau des jeunes comme tels?

Le Président (M. Chagnon): Merci, M. le député. M. le ministre.

M. Fournier: Oui. Bien, M. le Président, lorsqu'on parle des athlètes de pointe... On reviendra tantôt sur la question de la pyramide, je dirais, parce qu'une des façons de présenter ce que le député de Labelle... Il parlait de la vision, comment on voit la masse par rapport à l'élite, tout ça. C'est De Koninck qui parlait de la pyramide, hein? Dans le fond, pour avoir une élite qui est la pointe de la pyramide, ça nous prend une base très, très large, la plus large possible. Et, plus votre base est large, plus votre pointe sera haute et plus votre élite sera performante. Alors, il est clair que les deux sont dans un continuum et se touchent. Lorsque vous avez...

Puis je reviens à la question précise des athlètes d'excellence, ceux qui nous représentent un peu partout dans le monde. Lorsqu'on les voit... La meilleure image que je peux prendre, c'est encore — je prends souvent cet exemple-là lorsque j'ai des présentations à faire — lorsque vous voyez la photo, aux Jeux olympiques, de Maryse Turcotte, qui est haltérophile, qui lève des poids... puis je peux vous dire que les haltères sont particulièrement pesants. J'ai essayé non pas de les lever, M. le Président, de les bouger, c'est déjà toute une opération, et j'y suis à peine parvenu. Alors, je peux juste vous dire que...

Le Président (M. Chagnon): C'est démontrer que vous manquez d'entraînement.

M. Fournier: Ça prendrait beaucoup, beaucoup, beaucoup d'entraînement. D'ailleurs, c'est ce qui démontre toute la détermination, toute la volonté qui se camoufle derrière les exploits de ces athlètes-là. Maryse Turcotte, c'est une jeune fille, elle n'est vraiment pas très grande, évidemment toute en muscles, mais elle lève ces poids et elle fait un immense sourire. Pourtant, c'est difficile,

c'est exigeant, c'est dur, mais, avec les poids... Et, je vous dis, des poids que j'ai essayé de bouger, là, de bouger seulement, elle, elle les a au-dessus de la tête puis elle fait un sourire qui exprime à peu près ceci: Moi, j'aime ce que je fais, je suis fière de ce que je viens de faire. Et ce message de fierté, de bonheur dans l'action, dans l'activité, qu'un athlète montre, qui est mis en photo dans les journaux, qui passe à la télévision, que les jeunes voient... Les jeunes de nos écoles voient cette photo-là, elle est plus forte que tous les discours qu'on pourrait avoir, c'est une photo qui dit: Essaie, fais-le!

Je parle de Maryse Turcotte puis du rôle des athlètes d'élite. Alors, on a un programme qu'on a lancé et que je dois encore rappeler, comme je le fais toujours, qui avait été initié par mon prédécesseur et pour lequel nous avons trouvé les crédits — toujours de la même enveloppe de crédits, il faut faire des choix — nous avons trouvé des crédits pour lancer Équipe Québec. 6 millions de dollars que ça coûte, Équipe Québec. Et Équipe Québec, c'est des bourses de 6 000 $ par athlète et 20 000 $ pour les entraîneurs. Puis, quand le programme a été lancé, l'entraîneur de Maryse Turcotte a pu devenir un entraîneur à temps plein, c'est-à-dire qu'avant il faisait... il était dans l'informatique, si mon souvenir est bon, et, avec les bourses pour entraîneurs, il est devenu un entraîneur à temps plein.

Alors, pour Maryse Turcotte, ça lui a donné un entraîneur qui pouvait se consacrer à temps plein à de l'entraînement, donc aux nouvelles méthodes d'entraînement. Il faut aussi innover dans tout ça, on en reparlera peut-être. Et, dans le programme, en même temps, ce qui est assez intéressant, on demande à nos athlètes d'Équipe Québec de se présenter, de faire la tournée des écoles, parfois des chambres de commerce, pour venir exposer justement toutes les valeurs qui sont véhiculées par cet athlète-là, de la détermination, et tout ça. Alors, Maryse Turcotte fait ce genre d'entretien. Et elle est en visite dans une école, à un moment donné, et, de cette visite-là, il ressortira un certain nombres d'inscrits, des jeunes qui veulent s'inscrire à l'haltérophilie. L'entraîneur, maintenant à temps plein, de Maryse Turcotte réussit à grossir son nombre d'athlètes qu'il peut entraîner, et donc son travail d'entraîneur devient véritablement une profession d'entraîneur, à ce moment-là.

En faisant juste Équipe Québec, on s'est donné une athlète qui sourit à tout le Québec lorsqu'elle lève des haltères et que c'est très difficile mais qu'elle montre que c'est plaisant de le faire, elle sensibilise les jeunes dans leur milieu et dans les écoles, elle a un entraîneur qui est maintenant à temps plein, et, grâce à ses visites, un entraîneur qui a encore plus d'athlètes à entraîner.

Enfin, je donne cet exemple-là qui boucle la boucle mais qui permet de dire ceci. Les athlètes nous représentent à l'étranger bien sûr, ils représentent le Canada, ils représentent le Québec lorsqu'ils sont dans des compétitions. Incidemment, les Québécois, les athlètes québécois, en termes de conditions qu'ils ont en ce moment, sont assez bien vus par les athlètes des autres provinces, mais ils nous représentent ailleurs, puis on est très fiers, lorsqu'ils nous représentent avec les meilleures performances possible. On n'a qu'à se rappeler, aux Jeux olympiques, le tollé qu'il y a eu parce que, bon: Est-ce que les résultats étaient ceux qu'on devait attendre? Pas juste québécois, là, l'ensemble canadien. Et donc on est heureux lorsqu'ils nous représentent puis qu'ils ont des succès. Encore qu'il faut mesurer quel est le vrai succès, ce qui ne se compte pas nécessairement aux médailles. Mais ça, il y a une question de pédagogie populaire à faire avec ça, et je pense qu'il faut trouver des moyens pour pouvoir le faire.

● *(11 h 50)* ●

Mais le vrai rôle, le plus grand rôle, le meilleur rôle que jouent ces athlètes-là, ce n'est pas quand ils nous représentent ailleurs, c'est quand ils représentent le plaisir de bouger, dans chacun de nos salons, lorsqu'on les regarde à la télévision. C'est le phénomène d'entraînement — et il y a phénomène d'entraînement — le phénomène d'entraînement que ça provoque chez certains qui disent: Je pourrais peut-être passer du salon au perron, puis du perron à l'action, puis, moi aussi, embarquer là-dedans.

On sortait d'Athènes... Et, comme vous savez, j'essaie le plus fréquemment possible d'aller sur le terrain. Je suis allé à Athènes, aux Jeux olympiques et paralympiques, et après ça j'ai fait une visite, je pense que c'est dans le cadre de la Semaine des entraîneurs, à Saint-Jean, si mon souvenir est bon. Et il y avait des entraîneurs de nage synchronisée et de plongeon — je me souviens, entre autres, qu'il y avait des gens du Saguenay qui étaient là — qui nous disaient qu'en septembre de l'année qui s'est terminée, là, en septembre 2004, tout de suite après les Jeux olympiques, il y avait eu une recrudescence d'inscriptions. Ça veut dire que les gens, en le voyant, en voyant les images des Jeux olympiques, des grands jeux... d'où l'importance d'ailleurs qu'on les voie, que ce soit à la télévision — on pourra parler peut-être un peu plus tard des Jeux du Canada et autres choses — mais, lorsqu'on les voit, ça marque et, quand ça marque, ça entraîne.

Et après ça, une fois qu'on les a inscrits, bien il ne faut pas les lâcher, il faut être capable d'entretenir tout ça pour qu'ils restent dans le réseau. Et là ça s'accumule, avec ensuite les Jeux du Québec, ils s'inscrivent, font des choses. Première compétition, les Jeux du Québec. On essaie de créer — c'est ce qu'on a créé à Saint-Hyacinthe pour la première fois — un parrainage avec les athlètes d'Équipe Québec, des athlètes d'élite. Ça fait que vous avez un jeune qui participe à ses premiers Jeux du Québec, là, on est à la base, là, et on lui fait toucher à la pointe de la pyramide, et on lui dit: On va te donner, pour un an... tu vas pouvoir rencontrer cet athlète d'élite, tu vas pouvoir aller voir son entraînement, et l'athlète va aller voir, toi, ce que tu fais dans ton club, dans ton école, là où tu pratiques tes activités.

Alors, détail que je veux conter sur ce lien-là. Chantal Benoît, qui est une basketballeuse — je ne sais pas si on peut dire ça, «basketballeuse» — en fauteuil roulant, était jumelée avec une jeune aux Jeux du Québec à Saint-Hyacinthe. Je pense que c'est... Elles sont allées dans l'Ouest...

Une voix: À Edmonton.

M. Fournier: À Edmonton. Je pense que c'est déjà fait. Chantal Benoît a choisi d'exprimer son parrainage ainsi: elle a invité la jeune, qui avait été identifiée comme étant très performante aux Jeux du Québec, à

aller à Edmonton pour voir une compétition de l'équipe de basketball. Alors, là, vous avez quelqu'un de la base, une jeune qui est allée aux Jeux du Québec, qui touche à quelqu'un qui pour elle signifie quelque chose, là. Dans ces sports-là, tu sais, on identifie facilement c'est qui les meilleurs. Puis, là, bien, tu peux les voir, tu peux leur parler, ils te donnent le goût d'aller plus loin. Elle a la possibilité non pas d'aller à un entraînement ou à un match ici, à Montréal ou au Québec, elle s'en va à Edmonton. Alors, c'est tout... Enfin, j'imagine, là. Je la laisserai répondre pour elle-même, la jeune fille, mais je sais qu'on a eu des communications avec ses parents, et c'est tout un rêve, là. Et je suis, je peux vous le dire, je suis très heureux de pouvoir dire qu'on a mis sur pied une espèce de petite... une petite expérience qui permet à des rêves de naître. Et qui sait ce qui va arriver par la suite à cette athlète qui aura non seulement goûté aux Jeux du Québec, mais qui aura vu quelles sont les autres étapes d'après?

Je m'amusais à dire — et je vais m'interrompre là-dessus, pour ce qui est de la réponse — je m'amusais à dire, lorsqu'on est allé à Saint-Hyacinthe, qu'on devrait faire un petit jeu et se demander: Lequel qui est ici, à Saint-Hyacinthe, qui sera à Vancouver, en 2010? Parce qu'il ne faut pas oublier que très nombreux sont ceux qui nous représentent aux Jeux olympiques qui ont commencé aux Jeux du Québec. Et il faut les soutenir. Une fois qu'on les a, il faut les garder en contact, il faut encourager qu'ils soient toujours désireux de poursuivre. Alors, c'est un peu, là, le genre de choses qu'on fait.

Donc, les athlètes d'élite, évidemment on a toujours vu que c'étaient des gens qui nous représentent ailleurs, mais j'aime mieux les voir comme des ambassadeurs du plaisir de bouger chez nous, qui nous incitent à découvrir que c'est bon aussi pour nous, pas juste parce que c'est bon pour la santé, ce qui est le cas, mais parce que c'est plaisant. Et donc c'est la qualité de vie qui gagne grâce à l'image qu'ils nous envoient.

Le Président (M. Chagnon): Merci beaucoup. Mme la députée de Maskinongé.

Soutien aux athlètes de haut niveau et à leurs entraîneurs

Mme Gaudet: Merci, M. le Président. M. le ministre, vous avez raison quand vous parlez de ces athlètes de haut niveau qui représentent des modèles pour nos jeunes, qui représentent une source d'inspiration et de motivation à faire du sport, de l'activité sportive. Peut-être souhaitent-ils performer comme ces athlètes de haut niveau, mais ne serait-ce qu'ils en fassent pour leur propre plaisir... Et souvent ça se limite à faire de l'activité sportive pour le plaisir des jeunes mais aussi développer de saines habitudes de vie, comme vous l'avez mentionné.

J'aimerais peut-être qu'on se rappelle de Gaétan Boucher, ce patineur de vitesse qui a été l'élément déclencheur de nombreuses associations qui ont permis à beaucoup de jeunes au Québec puis dans la Mauricie aussi... Maintenant, on a un club de patinage de vitesse, ce qui n'existait pas avant que Gaétan Boucher aille décrocher ses médailles et devienne un symbole au niveau de ce sport qui est somme toute accessible à plusieurs, maintenant. Alors, c'est un beau développement. Et, quand vous parlez de ces ambassadeurs du sport, effectivement, dans chacune de nos régions, ce sont des modèles et une très grande source de motivation.

Vous avez parlé de l'aide financière qui est accordée aux athlètes d'excellence et aux entraîneurs au niveau d'Équipe Québec. Mais j'aimerais vous entendre, M. le ministre, sur d'autres supports financiers ou d'autres aides financières qui sont accordées par le biais de votre ministère à ces athlètes de haut niveau.

Le Président (M. Chagnon): M. le ministre.

M. Fournier: Oui. Merci, M. le Président. Bien, effectivement, il y a plusieurs types d'aide, Équipe Québec étant le symbole le plus fort parce que, bon, un budget de 6 millions, 6 000 $ par athlète, 20 000 $ par entraîneur, c'était un projet excessivement porteur pour soutenir les athlètes. À ça il faut ajouter les crédits d'impôt, les athlètes bénéficient de crédits d'impôt: pour élite, sport individuel, on parle de 4 000 $ de crédit d'impôt; pour excellence et élite, excellence et élite, sport collectif, 2 000 $; pour la relève, sport individuel, 2 000 $; et relève, sport collectif, 1 000 $. Ça, ce sont des aides, je dirais, directes à l'athlète ou à l'entraîneur, là, quand on parle d'Équipe Québec, mais il y a aussi de l'aide aux fédérations sportives qui soutiennent elles-mêmes l'excellence.

Le gouvernement est loin d'être le seul, le gouvernement est là pour appuyer. Il y a des intervenants aux premières loges, et les fédérations sont aux premières loges. Alors, que ce soient les fédérations, le Centre national multisport de Montréal, le Conseil du sport de haut niveau de Québec, il y a des sommes d'argent qui sont dévolues, à peu près 14 millions dévolus à ces organisations qui viennent en aide donc aux athlètes et...

Donc, pas mal d'argent. Avec d'autres, je souhaiterais qu'on puisse en mettre plus encore, pour être très franc avec vous. Mais il y a beaucoup de préoccupations aussi dans le monde du loisir et du sport, il y a celle des infrastructures qui nécessiteraient bien sûr que nous fassions aussi certaines avancées, puis il faut aussi regarder ce qu'on est capable de faire. Mais on peut toujours se dire qu'il en faudrait un peu plus. Puis c'est aussi mon souhait. On fait avec ce qu'on a.

Mais déjà, par rapport à où nous sommes présentement, je peux vous dire qu'on fait l'envie de ce qui se passe dans les autres provinces. Est-ce que je devrais relater ici les propos que tenait Chris Rudge, qui est chef exécutif du Comité olympique canadien, à la mi-temps des Jeux olympiques d'Athènes, alors que, dans les médias, au Canada, on relatait les difficultés de l'équipe canadienne? Et Chris Rudge envoyait par conférence de presse, à Athènes, le message au Canada qu'il faudrait que les gouvernements prennent le sport de haut niveau en main, et il disait: Il serait temps de suivre l'exemple du Québec notamment. Je pense qu'il parlait aussi de la Colombie-Britannique. Mais il disait: Il faudrait qu'on suive l'exemple du Québec et de la Colombie-Britannique. Et j'étais à Athènes à ce moment-là et j'étais très heureux qu'il puisse reconnaître les efforts que l'on faisait.

● *(12 heures)* ●

Puis on peut toujours en faire plus, mais, par rapport aux autres, disons qu'on est dans une position de locomotive, et j'en suis très heureux pour nos athlètes parce que ce n'est que mérité pour eux. Ce n'est pas quelque chose qui est gratuit, ils le méritent parce que, lorsqu'on voit ce qu'ils font... Puis ça m'a été donné. Avec le programme Québec aux jeux, on a fait la tournée: une fois par semaine, on allait voir des athlètes à l'entraînement. Et donc, de voir un volet qu'on ne voit pas toujours, on voit les compétitions souvent à la télévision, c'est un flash, ça va très vite, et puis, mon Dieu!, on ne peut pas savoir tout ce qui se cache derrière ça, mais, lorsqu'on va les voir sur leur terrain, à l'entraînement, voir le temps qu'ils y consacrent, l'énergie qu'ils y mettent et puis les déceptions qui existent là-dedans, hein...

C'est des gens qui sont particulièrement toughs, si vous me permettez l'expression. D'abord, il y a des blessures qui interviennent. Les blessures, parfois ça amène des déceptions, ça amène des jugements, même négatifs des fois, des gens: Ah oui, une blessure, ah... Bien, ces gens-là ont des espoirs, se pratiquent, se préparent pour... et tout à coup il y a une blessure qui arrive, puis ce n'est plus possible de faire la compétition pour laquelle tu t'entraînais et tu as dépensé tellement d'énergie. Quelle frustration! Beaucoup de monde pourrait dire: Bien, moi, je débarque. Et ils persévèrent.

Et il y a tout ce message qu'il y a derrière ce dynamisme qu'ils mettent à pratiquer leur sport. C'est ça qu'on tente, par le lien sport, loisir et éducation, d'inculquer à la jeunesse dans nos écoles. Peu importe le sport que tu pratiques, hein, tu peux tenter d'être le meilleur de ce que tu peux être, pas nécessairement le meilleur par rapport aux autres, aller au bout de ce que, toi, tu peux, dans n'importe quelle compétition. Ça peut aller au 100 mètres haies, ça peut être au saut en hauteur. Mais, M. le Président, ça peut être le lancer du frisbee ou le ballon-poire, ce n'est pas bien, bien important, la question, c'est de bouger, de faire bouger ses muscles, d'être en action et d'avoir du plaisir.

Le Président (M. Chagnon): Faisons-le pour nous.

M. Fournier: Exactement, M. le Président.

Le Président (M. Chagnon): M. le député de l'Acadie.

Usage de la langue française aux Jeux olympiques d'Athènes

M. Bordeleau: Oui. Merci, M. le Président. On a parlé, tout à l'heure, des athlètes de haut niveau. Vous avez fait référence aux Jeux olympiques à quelques occasions. Je sais que vous êtes allé à Athènes au moment des Jeux olympiques, vous avez fait des commentaires concernant l'usage du français, au moment des Jeux olympiques. Est-ce que vous pourriez peut-être revenir sur cette question-là puis nous dire exactement qu'est-ce qu'il en était et quelles sont les suites de tout ça?

M. Fournier: À Athènes, M. le Président... Comme vous le savez, le français est une des langues officielles du mouvement olympique. Et bien sûr j'étais sur place pour pouvoir constater un certain nombre de choses, et le... Bon. Moi, je les ai constatées. Cela étant, un peu plus tard, des représentants, qu'on appelle le Grand témoin du mouvement olympique, passaient quelques commentaires sur le français qui avait été utilisé à Athènes et sur l'importance, reconnaissant qu'il y avait eu des efforts de faits, qu'il restait encore pas mal de millage à faire. Et, moi-même, je suis intervenu auprès du ministre Owen, qui s'occupe du sport au Canada, pour lui noter qu'on devrait, le Canada étant un pays bilingue, on devrait poser des gestes à cet égard-là. Le premier ministre du Québec a lui-même écrit au Grand témoin pour dire qu'il fallait aller un peu plus loin. Donc, on a posé quelques gestes comme ça pour s'assurer que le français allait garder ses lettres de noblesse dans le mouvement olympique.

Nous avons même eu déjà — et là je vous fais une petite confidence — nous avons eu des rencontres avec le comité organisateur de Vancouver 2010 pour leur signaler notre grand désir de pouvoir collaborer à l'aspect francophone des jeux qui se tiendront au Canada et nous avons été très, très heureux de noter leur plus que grande réceptivité à l'offre et leur souhait effectivement que nous soyons de la partie. Donc, on en parlera un peu plus tard, dans les semaines ou les mois à venir, mais nous sommes à travailler et à bonifier l'aspect du français dans les grands jeux.

Le Président (M. Chagnon): Je me souviens bien, j'ai eu le bonheur d'assister à l'ouverture des Jeux olympiques à Athènes, l'an dernier, et les jeux étaient présentés en français, en anglais et en grec, puisqu'on était à Athènes, et, sur le plan de la présentation, en tout cas à l'ouverture, c'était l'importance de la langue française dans les jeux était évidente.

M. Fournier: Oui, comme je vous disais, le Grand témoin rapporte qu'il y a quand même des éléments, du beau travail qui a été fait. Mais les jeux s'étendent sur deux semaines, M. le Président...

Le Président (M. Chagnon): Bien sûr.

M. Fournier: ...et, comme vous le savez, il n'y a pas que les cérémonies d'ouverture — où je n'avais pas le bonheur d'être à vos côtés pour assister à ce moment mémorable.

Le Président (M. Chagnon): J'espère pour vous la prochaine fois.

M. Fournier: Mais peut-être, qui sait, la prochaine fois, M. le Président. Mais par ailleurs je me suis présenté sur plusieurs sites de compétition pour voir les athlètes québécois qui étaient en train de compétitionner, et on a pu noter néanmoins qu'il pouvait y avoir un certain espace d'amélioration. Et c'est ce qu'on a fait. Mais...

Le Président (M. Chagnon): Vous auriez été surpris, M. le ministre, on entendait parler fréquemment français, même sur la Plaka, à Athènes.

M. Fournier: Je fréquentais surtout les sites de compétition, M. le Président.

Le Président (M. Chagnon): C'était à côté, c'était à côté.

M. Fournier: Ceci étant dit, la question du français donc dans le mouvement olympique est une chose. De tenter de le bonifier, je pense que c'est la meilleure chose qu'on peut faire. D'apporter une contribution, comme on pourrait peut-être le faire à Vancouver, c'est certainement une avancée qui doit être faite.

Mais permettez-moi d'ajouter une dimension, M. le Président. Les grands jeux, les Jeux olympiques, oui, ça a un impact, mais il y a d'autres grands jeux qui existent, et parfois chez nous, même. Les Jeux du Canada vont se tenir cet été — et je termine, M. le Président, là-dessus, quitte à ce qu'on y revienne un peu plus tard — les Jeux du Canada vont se tenir cet été et ils ne seront pas télédiffusés à la télévision française de Radio-Canada. Ils le sont à la CBC, mais pas à la Société Radio-Canada. Et je dois dire que, si on est pour parler du français lors des cérémonies et des compétitions sur les sites eux-mêmes, si on veut multiplier l'effet que nos athlètes ont quand ils compétitionnent et donnent le goût aux jeunes d'embarquer, le moins qu'on puisse faire c'est d'ouvrir notre télévision d'État et nous montrer ce que font nos athlètes québécois, qui sont d'ailleurs parmi les meilleurs. Ils ont gagné, la dernière fois, la meilleure province, là. Alors, il y a des choses à faire. Et là-dessus — je termine, M. le Président — là-dessus, j'ai déjà eu des communications, j'ai écrit au ministre responsable, à Ottawa, de ces questions-là pour qu'il y ait des gestes qui soient posés pour que nos gens au Québec puissent voir nos athlètes québécois — et les autres aussi — nos athlètes québécois, auxquels on s'identifie, que l'on connaît, en train de compétitionner et que ça se passe aussi à la télévision française, M. le Président.

Le Président (M. Chagnon): Merci beaucoup, M. le ministre. M. le député de Labelle.

M. Pagé: Oui. Merci, M. le Président. J'imagine que vous parliez du volley-ball de plage, tantôt?

Le Président (M. Chagnon): C'est un sujet intéressant. Vous avez un intérêt particulier pour celui-là?

Effets de la mesure permettant aux associations sportives d'émettre des reçus d'impôt

M. Pagé: Plus sérieusement, M. le ministre, l'année dernière, vous avez introduit la nouvelle mesure qui permet aux associations sportives d'émettre des reçus d'impôt. Et d'ailleurs on vous avait félicité parce que c'était une demande qui était faite par les associations sportives et par nous également. Un an après, est-ce que vous êtes en mesure de mesurer — en mesure de mesurer, oui — les impacts des reçus d'impôt? Et est-ce que ces associations sont satisfaites de cette mesure?

M. Fournier: On me répond qu'en ce moment il y en a une quinzaine qui ont leur numéro, qui sont donc inscrits, qui l'ont fait. Je n'ai pas de rapport sur leur bonheur de la chose, quoique, s'ils l'ont fait, c'est parce que ça les intéressait de le faire. Alors, en ce moment, donc, il y en a une quinzaine qui y ont eu accès; j'imagine que ça les sert.

J'ai déjà eu des discussions avec le président de Sports-Québec, qui souhaiterait que la même reconnaissance à l'égard des fédés québécoises soit faite aussi par le gouvernement canadien, ce qui se trouverait à multiplier le bénéfice, ce qui évidemment n'est pas de mon ressort, mais je pense que ça, ils le souhaiteraient. Mais néanmoins, par rapport à la mesure qui a été adoptée, c'est déjà une avancée, comme vous le dites, qu'ils avaient souhaitée, puis je pense que c'était un bon geste qui était posé.

M. Pagé: Bien oui, parce que d'ailleurs, l'année dernière, aux galées, quand on regarde ce que vous aviez dit, vous aviez qualifié cette mesure de levier de taille. Alors, j'aimerais voir quels sont les résultats, d'une part. Et d'autre part, effectivement, je pense que, si le gouvernement canadien adoptait la même mesure, ce serait une bonne chose, qui est souhaitée par nous tous. Et est-ce que vous comptez faire des représentations en ce sens auprès de votre homologue fédéral?

Le Président (M. Chagnon): M. le ministre.

M. Fournier: Ce seraient alors deux leviers de taille qui viendraient servir les fédérations. Expliquons. D'abord, pour ce qui est de la mesure québécoise, ça prend un certain temps avant de lancer l'opération. C'est une mesure budgétaire, ensuite il a fallu avoir les guides interprétatifs, et tout ça. Mais, une fois que tout ça a pu être fait... Comme je vous dis, il y en a une quinzaine. On n'est pas encore au stade de pouvoir avoir un relevé, là, de ce que ça a donné. Peut-être que, l'an prochain, on pourrait inclure une question dans les cahiers, de la part de l'opposition, pour qu'on puisse être sûrs de ne pas l'oublier et d'apporter une évaluation du rendement.

Pour ce qui est des discussions avec le fédéral, déjà il y a eu des contacts, notamment par Sports-Québec, qui ont été faits vers le gouvernement fédéral. Et, lorsque l'occasion en sera donnée, bien sûr on va en discuter.

Le Président (M. Chagnon): M. le député de Labelle.

Aide aux athlètes de niveau Espoir

M. Pagé: Merci, M. le ministre. Vous avez abordé tantôt... le collègue de l'Acadie a posé une question à l'égard de l'aide, du support aux athlètes, les athlètes élites. Vous avez reporté le programme qui avait été mis sur pied par mon collègue député de Blainville — je pense que tout le monde avoue que c'est important de supporter les athlètes élites — cette mesure d'Équipe Québec, 6 millions de dollars, que vous avez reportée. Et vous avez tout à fait raison: l'influence de ces athlètes, dans nos villes et nos villages, qui, je le souhaite, nous incitent à sortir et également, nous aussi, à aller faire de l'activité physique. Et ce sont des gens qui influencent tellement positivement l'ensemble de nos communautés, l'ensemble de la société.

● *(12 h 10)* ●

Mais, au-delà des élites, il y a aussi ceux qui poussent, qui sont juste derrière. Et je pense aux espoirs, aux athlètes espoirs. Il y a différentes catégories d'athlètes. Et, l'année dernière... On parle à peu près toujours autour de 900, je pense, à 1 000 athlètes, au niveau Espoir, qui recevaient certaines subventions de la part du ministère du Sport et du Loisir. Et, l'année dernière, on sait qu'il y a eu des coupures très importantes pour les athlètes espoirs. Et je me demande où est-ce que vous en êtes par rapport aux subventions qu'il est nécessaire d'accorder aux athlètes espoirs.

C'est bien de supporter nos élites, il faut les supporter, c'est important. Mais, si on veut que nos athlètes espoirs se rendent au calibre Élite, il faut également les supporter. Et, l'année dernière, il y a eu des coupures extrêmement importantes. Alors, est-ce qu'on compte rétablir les crédits, les subventions qui sont accordées aux athlètes espoirs?

Le Président (M. Chagnon): M. le ministre.

M. Fournier: Nos délibérations étant très agréables, je ne voudrais pas reprendre indûment mon...

Le Président (M. Chagnon): ...

M. Fournier: Je ne voudrais pas reprendre mon collègue, mais il n'y a pas eu de coupure, l'an passé ou cette année, là, à l'égard de ces athlètes, là. Parlons de l'autre sujet. Oui, il y a des athlètes d'excellence et il y a ceux qui aspirent à le devenir et qui doivent être soutenus, c'est vrai, mais ils n'ont pas été coupés. Alors ça, il faut être bien, bien clair là-dessus, là, ni l'an passé ni cette année, là, il n'y a de coupure à cet égard-là.

Même qu'au contraire il y a des avancées que nous faisons présentement. J'ai eu des échanges assez nombreux avec M. Chagnon, de la Fondation québécoise de l'athlète d'excellence, fondation qui est soutenue par le gouvernement depuis de très nombreuses années et pour laquelle il y a une nouvelle campagne d'ailleurs de financement — j'en profite pour faire une annonce: pour ceux qui veulent soutenir la fondation, ils peuvent apporter leur soutien financier. Et nous avons été les premiers, là, à initier le lancement de la nouvelle campagne encore, pour 750 000 $. Et, après discussion avec M. Chagnon, il m'a dit: Écoutez, on va tenir compte du fait qu'Équipe Québec est lancé. Ça ne veut pas dire qu'on va sortir complètement des athlètes d'excellence, mais on va aussi préparer ceux qui sont près de l'excellence, les soutenir. Donc, il y a d'autres... Il ne faut pas perdre de vue... Et ça, c'est un partenariat public-privé, si on peut bien le dire comme ça, hein, cette fondation-là a plusieurs volets. Ils permettent à des entreprises, hein... Des fois, on souligne: Les entreprises se mêlent-elles assez du sport? Dans ce cas-là, ils y sont, à des sommes importantes. Alors, ils sont dans ce cadre-là, donc on les soutient indirectement par ce moyen-là.

Par ailleurs, j'ai parlé tantôt du soutien aux fédérations sportives et à tout ce qui se prépare, tout ce qui doit être organisé pour permettre à ces athlètes de demain de performer, qui sont aussi donc des choses que l'on fait. J'ai esquissé tantôt l'aspect sur le parrainage pour les jeunes qui sont aux Jeux du Québec, qui sont finalement ceux qui seront demain élites et ensuite excellence. Alors, c'est tout un continuum qui doit être soutenu, et c'est ce qu'on fait le mieux possible.

Maintenant, un tout petit commentaire, simplement pour donner le bon choix de mots, je pense bien. Le programme Équipe Québec a été annoncé par mon prédécesseur en février 2003. Il n'était pas doté de crédits pour pouvoir le soutenir. Nous avons initié Équipe Québec en reprenant l'idée annoncée, mais c'était une initiation, c'est-à-dire que c'est nous qui avons dû trouver les sommes d'argent pour le faire. J'étais très heureux — je l'ai déjà dit — j'étais très heureux de ce qu'avait annoncé mon prédécesseur, mais j'étais surtout très heureux de pouvoir donner vie à cette idée de mon prédécesseur et de voir maintenant les effets sur le terrain que cela donne.

Le Président (M. Chagnon): Merci, M. le ministre. M. le député de Labelle.

Stratégie de développement du loisir et du sport

M. Pagé: Oui. Merci, M. le Président. Un autre volet, M. le ministre. On l'a mentionné tantôt, vous le dites souvent, je le dis également, l'influence du sport et des loisirs dans le quotidien des élèves, dans le quotidien des travailleurs, c'est extrêmement important. D'ailleurs, je pense qu'il faut mentionner les efforts énormes qui sont faits chez Desjardins, caisses populaires Desjardins, qui consacre près de 2 % de sa masse salariale dans des programmes de prévention et de mise en forme de ses employés. C'est un succès évident. Et je pense que, chez Desjardins, on a fait preuve de beaucoup de vision et on a investi des sommes colossales.

Quand je regarde tout ce qui est consacré comme sommes d'investies finalement — parce que pour moi ce n'est pas des dépenses, c'est de l'investissement dans la santé — au niveau du sport et loisir, quand on enlève l'administration, la fête nationale, tout le reste, je pense qu'on parlait autour de 40 millions, quelque chose comme ça, qui est véritablement investi pour le développement du sport et du loisir.

Mais, moi, ma question, M. le Président, au ministre est la suivante: Est-ce que le ministre a mis sur pied... ou a réfléchi véritablement à ce que le Québec se donne une vision de développement du sport et loisir et intégrée avec le ministère de l'Éducation, avec le ministère de la Santé, interpellé également les entreprises par différentes mesures, crédits d'impôt qui favoriseraient justement, un peu comme chez Desjardins... Parce que, chez Desjardins, on le dit, on sort... Les gens qui fument, chez Desjardins, sont passés de 30 % à 17 %, les gens qui s'absentent du travail ont diminué énormément. Et tout ça a comme effet évidemment... Bien, c'est moins de gens qui sont malades, c'est plus de gens qui contribuent d'une façon positive à l'économie québécoise. Donc, tout le monde en bénéficie.

Alors, ma question: Où vous en êtes dans cette réflexion-là? Est-ce que vous avez réfléchi à ce que le Québec se donne une vision véritable, pas juste une promotion, là — c'est gentil, c'est sympathique, le bonhomme bleu, là — mais beaucoup plus large? Est-ce que vous avez fait cette réflexion-là? Si oui, est-ce qu'il

y a un plan de match, est-ce qu'il y a un plan stratégique? Qu'est-ce que vos collègues en pensent? Est-ce que vous les avez interpellés pour véritablement, ensemble, qu'on élabore une vraie stratégie intégrée du sport et du loisir pour mettre les Québécoises et les Québécois dans une meilleure condition physique et plus performants?

Le Président (M. Chagnon): M. le ministre.

M. Fournier: M. le Président, dans la question du député, il y a un appel auquel nous répondons. Le sport, le loisir, l'activité physique, ce n'est pas quelque chose qui se vit en vase clos, c'est quelque chose qui a un effet sur la santé des gens, sur la qualité de vie, et touche donc à de nombreux ministères. Lorsque nous avons lancé la campagne de promotion des saines habitudes de vie, qui, soit dit en passant, peut être symbolisée par le bonhomme bleu, par Vasy, mais qui n'est pas Vasy, c'est beaucoup plus large que Vasy... Et les dimensions d'application de Vasy et donc de cette campagne-là, au cours des deux prochaines années — parce que c'est une campagne de trois ans — vont toucher à de très nombreux domaines. Ça nous a permis, entre autres, d'approcher de nombreux groupes près des entreprises. Avec Kino-Québec, il y a des initiatives aussi au niveau du terrain et auprès des entreprises.

Lorsqu'on a fait l'annonce de la campagne de promotion des saines habitudes de vie — je vais essayer de bien me rappeler — il y avait le ministre de la Santé qui était présent, il y avait le ministre de l'Éducation qui était présent, il y avait le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir à l'époque qui était présent, il y avait la ministre de l'Agriculture qui était présente. Alors, c'est pour dire combien il y avait là une interdisciplinarité, c'est vraiment une approche interministérielle. Et, soit dit en passant, cela avait été salué. Lorsqu'on a lancé la campagne, je me souviens de quelqu'un qui m'avait dit: Dans le fond, juste la structure de cette campagne-là, du fait qu'il y a de nombreux ministères d'impliqués, ça va amener les autres ministères à avoir une préoccupation. Et j'en suis très heureux, d'avoir... Parce qu'il faut le dire, puis je le dis pour les gens du Sport et du Loisir qui m'accompagnent parce qu'ils sont aux premières loges de cette campagne-là depuis les tout débuts, c'est le Sport et le Loisir qui a initié cette campagne-là, qui est allé chercher l'appui des autres ministères. Bravo à l'équipe qui travaille avec nous, et merci aux autres ministères d'avoir ouvert la porte à recevoir ces projets-là.

● *(12 h 20)* ●

Maintenant, ce n'est pas qu'une simple campagne télévisuelle. Au contraire, c'est une campagne d'abord terrain pour multiplier les contacts, pour inciter à ce qu'il y ait des activités. J'ai déjà dit: Si on avait à résumer ce qu'est la campagne en question, il s'agit bien sûr d'un volet télévisuel, si on veut, parce que ce qu'on veut, c'est toucher les gens qui sont dans leur salon... Vous savez, les gens qui sont en train de faire du vélo... Je sais que le député de Labelle, par exemple, court abondamment, j'ai déjà eu l'occasion de le voir au gym du parlement, M. le Président, donc je sais que c'est un bon coureur aussi. Mais il y a des gens qui pratiquent l'activité physique. Ce n'est pas vraiment à eux qu'on s'adresse, pour être très franc. Ils ont eux-mêmes découvert le plaisir de bouger et ils s'y adonnent quotidiennement ou quelques fois par semaine. Ceux à qui on parle, c'est ceux qui ont oublié qu'il y avait là un plaisir à trouver et à retrouver, ce sont des gens qui sont dans leur salon. Le programme vise en fait à les faire passer du salon au perron. Et, au perron, il faut leur donner une panoplie d'activités possibles, lorsqu'ils ouvrent la porte, il faut qu'ils soient en mesure de voir des activités organisées parce que, quand ça fait longtemps que vous n'avez pas pratiqué une activité, M. le Président, vous ne savez pas vraiment...

Le Président (M. Chagnon): ...pour moi, là.

M. Fournier: Je sais, ce n'est pas votre cas, vous nagez abondamment, M. le Président.

Le Président (M. Chagnon): Bien, pas abondamment mais longtemps.

M. Fournier: Vous savez quand même que je connais les activités physiques de mes collègues, M. le Président. Mais, ceci étant, il faut recréer une étincelle, il faut donner le goût à la première activité. Les gens n'y vont pas nécessairement tout seuls. L'an passé, on a soutenu le Festival de la Santé, on va le faire encore dans le cadre de la campagne *Vas-y*. Ce n'est pas juste d'amener le bonhomme bleu à la télévision, on assure que des activités se tiennent. Bon. Le Festival de la Santé a ceci d'intéressant, il y a des athlètes de pointe qui sont là, mais il y a aussi des gens qui sont à leur première fois, qui vont soit courir, même marcher, faire du vélo, faire du patin. Ils le font dans un cadre festif. Ça les amène, ils disent: Ah bien, peut-être que je peux le faire. C'est à ce point-là où on est rendus, il faut organiser.

Et je vais essayer de répondre globalement sur l'aspect de vision, mais néanmoins je veux retenir cet élément-là. La campagne sur les saines habitudes de vie, elle est, entre autres, soutenue par un rapport scientifique de Kino-Québec. Ce n'est pas simplement une image d'un bonhomme bleu qu'on met à quelque part. Toute cette idée-là de percer l'opinion publique et de dire: Il faut amener les gens à se poser des questions et à se dire: Il y a des réponses, ça vient d'un rapport scientifique qui dit: Il faut d'abord faire du mass média, comme du temps de ParticipAction et autres, mais il faut ajouter des éléments qui n'existaient pas avant, il faut ajouter des lieux d'activité, il faut donner de l'information sur la capacité qu'ont des gens, la faculté qu'ont des gens, autour d'eux, de participer à des activités, il faut susciter le désir de passer donc du perron, une fois que vous avez quitté votre salon et que vous avez accédé au perron, M. le Président, de passer de ce perron au lieu d'action et d'aller fréquenter... Donc, vous voyez?

Et ça, ça touche plusieurs ministères. La Santé est embarquée pas pour rien. C'est bien évident que, si les gens se donnent une qualité de vie meilleure et ont une santé individuelle qui est meilleure, collectivement il va y avoir des gains. Les saines habitudes de vie, ça concerne l'Agriculture, ça concerne évidemment l'Éducation, M. le Président, on est aux premières loges là-dedans. Parce que le plaisir de bouger, pour quelqu'un de notre génération, on cherche à le retrouver parce

qu'on sait qu'on l'a déjà eu. Vous savez, quand nous étions jeunes, M. le Président, il y a de cela quelques décennies, lorsque nous étions jeunes, on ne faisait pas du sport pour être en santé, on faisait du sport parce qu'on avait du plaisir. C'est pour ça qu'on le faisait. En tout cas, tous ceux que je connaissais, c'était pour ça, puis ce n'était pas parce que c'était bon pour leur santé. Ça, c'est pour nous autres. Alors, là, on veut redécouvrir ce plaisir-là, c'est important d'avoir des formules qui l'amènent.

J'étais toujours au même sommet des entraîneurs — j'ai bien fait d'y aller, à ce sommet-là — je rencontrais des professeurs d'éducation physique, et ils me disaient, M. le Président, que, dans nos écoles, en ce moment, il y a des jeunes qui pratiquent tellement peu d'activités qu'ils ont des muscles qu'ils n'utilisent pas, une dextérité, une mobilité déficiente par rapport à ce qu'ils devraient être à leur âge, ce qui amenait à dire qu'eux n'ont même pas... Et je vais terminer là-dessus, c'est important, M. le Président. Les jeunes — c'est très important ce que je vous dis là, pour les aspects de santé et pour l'avenir, entre autres — ces jeunes-là, s'ils ne découvrent pas le plaisir de bouger, comment allons-nous leur faire découvrir, redécouvrir...

Le Président (M. Chagnon): Il faut aussi permettre à notre collègue de l'opposition de faire pratiquer tous ses muscles.

M. Fournier: Comment allons-nous leur faire redécouvrir le plaisir de bouger? D'où l'importance, M. le Président, d'amener deux heures d'éducation physique à l'école, ce que nous avons donc initié dans l'éducation. Je n'ai pas eu le temps de faire le tour de tout le jardin, mais peut-être que, si le temps nous est donné, M. le Président, on pourra revenir là-dessus. Le deux heures d'éducation physique est donc très important dans toute cette campagne-là.

Le Président (M. Chagnon): M. le député.

M. Pagé: Oui. Très respectueusement, M. le ministre, si vous pouviez répondre de façon un petit peu plus succincte pour que j'aie le temps, compte tenu qu'on n'a que deux heures, s'il vous plaît, pour qu'on puisse poser plus de questions.

M. Fournier: Bien, l'année prochaine, vous en prendrez un peu sur l'éducation, il n'y a pas de problème.

Évaluation du Programme de promotion des saines habitudes de vie *Vas-y, fais-le pour toi!*

M. Pagé: Écoutez, moi, je vous parle de vision, de vision intégrée, où vous pourriez — vision intégrée — interpeller l'ensemble de vos collègues. Vous me parlez plutôt de promotion. Je pense qu'on ne parle pas du tout de la même chose. Compte tenu que vous en parlez abondamment finalement de cette promotion-là, du fameux petit bonhomme bleu, est-ce que vous êtes en mesure d'évaluer les impacts depuis que ça fonctionne? Vous dites, oui, que c'est recommandé par Kino-Québec. Je n'en disconviens pas, c'est intéressant. Mais est-ce que concrètement vous avez une évaluation qui vous permet de dire: Voici les effets positifs de cette promotion?

Le Président (M. Chagnon): Merci beaucoup, M. le député de Labelle. M. le ministre, véritablement de façon succincte, parce que nous avons une entente avec les groupes parlementaires ici, et je ne voudrais pas évidemment que tous nos membres de la commission deviennent des bonhommes bleus. Et la prochaine partie de la période de questions, enfin des crédits, jusqu'à 12 h 40, sera octroyée au parti ministériel, et ce qui permettra au parti de l'opposition de procéder à une étape de 20 minutes de façon à ce que nous puissions terminer les crédits à 1 heure, pour ensuite les adopter immédiatement. Parce qu'on avait huit minutes de retard au début.

M. Fournier: Je vais faire tout ce que je peux, M. le Président, mais ne m'en voulez pas si je m'enthousiasme aux activités et aux actions qu'on mène dans ce domaine-là. Pour répondre à la question donc — je vais laisser tomber, là, puis je vais aller directement à la question qui était posée — le programme a été lancé en octobre ou novembre dernier. Comme je le disais, il est appuyé sur un rapport de Kino-Québec. Nous avons souhaité que, annuellement, donc en octobre, annuellement, une fois qu'il y a une année pleine de passée, il y aura une évaluation des activités, du rendement, de ce que ça peut changer.

Je l'ai dit dès le départ, on ne s'imagine pas qu'avec le programme on va avoir mis tout le monde à l'action en un an, mais, si on peut avoir fait bouger un peu le niveau de conscience, d'avoir un peu touché aux tendances qui sont tellement à la sédentarité, à l'obésité, si on peut juste avoir inversé ou touché un peu ces tendances-là, on aura réussi complètement le mandat qu'on s'était donné, M. le Président. Donc, il y aura une évaluation en octobre.

Ce que je peux déjà dire au député, c'est que, lorsque le programme a été lancé, octobre ou novembre, ensuite il y a eu une campagne de média qui a eu, et je dois le souligner, un certain nombre de questionnements: sur la couleur du bonhomme, sur ce que signifiait le bonhomme. Parce que dans le fond, à ce moment-là, c'était le lancement, et il n'était pas encore appuyé d'applications pratiques. Parce que dans le fond ce n'est pas juste... comme je le disais, c'est un symbole, mais c'est un symbole qui porte une charge. Cette charge, c'est un ensemble d'activités auxquelles on invite les gens à accéder en sortant du salon et en partant du perron. Alors, c'est exactement la même chose.

Les évaluations, sondages ou autres, là, pour vérifier l'à-propos de notre mesure témoignent d'une part que la campagne est connue. Il paraît même, j'ai entendu dire — mais là ne prenez pas ça pour une vérité absolue — j'ai même entendu dire que, parmi les campagnes gouvernementales, c'est probablement celle qui a été la plus connue le plus rapidement. Elle a vraiment touché, en termes de notoriété, ce qu'elle devait toucher, et pas avec des multiplications de publicités, là, il n'y en avait pas tant que ça. Et ça a touché... Tout le monde en parlait, M. le Président, ce qui était un phénomène — probablement que Vasy sera invité à *Tout le monde en parle*, qui sait? Mais depuis les études ont amené que les gens non seulement le connaissaient,

mais savaient ce qu'il voulait dire, ça voulait dire bien manger, ça veut dire bouger. Et il est de plus en plus apprécié. Peut-être, j'aurai, à la prochaine ronde de questions, M. le Président, l'occasion de vous dire combien il est apprécié.

Le Président (M. Chagnon): Merci beaucoup, M. le ministre. Mme la députée de Chauveau.

Mesures visant à augmenter la participation de la population à des activités physiques, récréatives et sportives

Mme Perreault: Merci beaucoup, M. le Président. Tout à l'heure, le ministre a abordé le sport d'élite et il a fait mention du fait que ces athlètes-là deviennent une inspiration pour nos jeunes. Et, moi, je veux vous dire que, dans le comté de Chauveau, on est quand même extrêmement chanceux d'avoir des athlètes de haut calibre que sont Caroline Brunet, Mylanie Barré, en canoë-kayak. Je pense également au jeune Jean-Philippe Le Guellec, Marc-André Bédard, qui ont été reconnus comme des athlètes d'excellence en biathlon et qui permettent à ces sports-là de se développer. Rappelez-vous de Nadia Comaneci, et etc., qui a fait qu'un paquet de jeunes filles et de jeunes hommes ont décidé de faire de la gymnastique, un sport qui n'était pas très connu au Québec avant que cette athlète-là performe et devienne un modèle.

● *(12 h 30)* ●

Tout ça pour vous dire que, oui, c'est vrai que ce sont des moteurs, mais qu'en même temps, au Québec, moi, comme parent, j'ai une sensibilité aussi par rapport au sport pour l'ensemble de nos jeunes. Je pense à la multiplication — et j'en parle souvent, mais je pense qu'il faut en parler — des programmes de sports-études, qui se font en collaboration avec les fédérations sportives au Québec, qui nous permettent de développer une masse, je pense, de jeunes, qui ne deviendront pas nécessairement des jeunes olympiens, mais qui sont quand même des jeunes sportifs qui développent leur sport et qui sont aussi une inspiration pour les autres jeunes dans les écoles qu'ils fréquentent, et ça, il ne faut pas le minimiser.

Et tout ça pour vous dire que — tout à l'heure, on a parlé de financement — je veux aussi revenir sur un fait. Ici, dans la région de Québec, il y a une fondation qui est la Fondation Nordique. Hier, on a parlé, avec la collègue de l'opposition officielle, de Me Marcel Aubut, mais je sais qu'il a mis aussi sur place une fondation. Alors, il y a aussi de l'implication du privé dans l'aide aux jeunes. Alors, ça aussi, il faut le mentionner parce que c'est important, il faut qu'il y en ait plus évidemment, mais il y a de l'aide, on aide ces jeunes-là à performer.

Je veux revenir, par exemple, sur des propos qui ont été tenus tout à l'heure. On a parlé du deux heures d'éducation physique, ça aussi, c'est quelque chose qui me tient à coeur. Mais ce que je veux dire au-delà de tout ça, c'est qu'on a parlé de malbouffe, on a parlé d'implication, et les jeunes bougent de moins en moins, pour un paquet de raisons, peut-être parce qu'ils ont moins l'occasion de faire du sport, la vie a changé et...

Le Président (M. Chagnon): ...

Mme Perreault: Peut-être, peut-être, on peut mettre ça sur le dos de l'ordinateur. Moi, je pense qu'il faut réfléchir plus abondamment, il faut... Le ministre l'a dit tout à l'heure, moi, je pense qu'il faut leur redonner le plaisir de bouger. Puis ça, c'est tellement vrai que — le ministre en a parlé tout à l'heure — quand on était jeunes, on jouait dehors parce qu'on avait du plaisir de jouer dehors, on jouait au ballon, et ce n'étaient pas nécessairement des sports organisés. Ce que je veux dire par là, c'est que jouer au ballon prisonnier, ça prend un ballon, c'est tout, puis on peut jouer. Alors, je veux qu'on revienne sur ce fameux deux heures d'éducation physique qui va permettre aux jeunes de développer en tout cas, à tout le moins, le désir de bouger en équipe, à l'école, parce que, bon, ils vont jouer peut-être davantage, ils vont faire du sport davantage.

Et je veux qu'on revienne aussi sur les programmes. Je pense à Vasy. Moi, j'ai eu l'occasion de le voir, Vasy, en action parce que j'ai été invitée dans des écoles de la commission scolaire de mon comté qui ont participé, et je peux vous dire que Vasy, il est peut-être bleu, mais, je vais dire comme les jeunes, il est assez cool, Vasy. Puis les jeunes l'aiment beaucoup parce qu'il est le fun, parce qu'il est facile d'accès, parce qu'ils ont envie de jaser avec puis il est cool, Vasy. Puis les jeunes, c'est de ça qu'ils ont besoin, finalement. Donc, des fois ce n'est pas si compliqué que ça.

Il y a le Défi aussi 05/30 auquel il y a beaucoup de jeunes de mon comté qui ont participé. Je pense que c'est cinq fruits et légumes par jour, 30 minutes d'exercice. Moi, mes propres enfants ont participé via leur école, ils se sont inscrits. C'était simple, ça se faisait à la maison. Nous, dans la famille, on a embarqué parce que je trouvais ça le fun de le faire, mais ce n'était pas compliqué, c'était 30 minutes d'exercice par jour, cinq fruits et légumes. Puis les jeunes ont embarqué, surprenamment. Même les plus grands ont embarqué dans des programmes comme celui-là.

Le Président (M. Chagnon): Madame, avez-vous embarqué, vous, là-dedans?

Mme Perreault: J'ai embarqué, moi aussi. Alors, est-ce que je l'ai fait tous les jours? Non. Mais j'ai embarqué quand même.

Une voix: ...

Mme Perreault: Non, mais je veux dire, moi, je crois à la pratique du sport, donc j'en pratique moi-même. Mais je pense qu'il faut le valoriser chez les jeunes. Je veux entendre le ministre sur l'ensemble des choses, des actions qui sont mises en oeuvre pour justement encourager les jeunes. Puis ça — je veux aussi terminer en disant ça — c'est important de le faire aussi en collaboration avec les familles. Parce que, oui, on peut en faire du sport à l'école, mais il faut aussi voir, dans tous ces programmes-là, comment on peut aller rejoindre les familles dans leur quotidien pour faire en sorte que ces activités-là, ce ne soit pas juste l'école qui en soit responsable, mais qu'on partage ce désir-là avec les familles du Québec.

Le Président (M. Chagnon): Merci beaucoup, Mme la députée de Chauveau. M. le ministre.

M. Fournier: Je commencerai ma réponse probablement avec les derniers propos de la députée de Chauveau, et, je crois, c'est une conviction personnelle, mais, en ce siècle ou cette période où on dit que parfois les enfants et les parents ont un peu de distance à reprendre et se rapprocher un peu, c'est souvent par la pratique d'un sport ensemble qu'il vont pouvoir recréer ou créer un lien ou en tout cas intensifier un lien, et le sport a donc de nombreuses vertus de rapprochement, que ce soit interculturel...

On est mercredi, aujourd'hui. Vendredi, je suis à l'ouverture des Jeux de l'Amitié, qui regroupent des Mohawks de Kahnawake, des anglophones et des francophones dans des Jeux de l'Amitié où il y a des mesures sportives, des mesures culturelles. Alors, le sport est souvent un lien de rapprochement, vous avez tout à fait raison de faire le lien avec la famille.

Pour répondre à votre question, je voudrais partir du premier point, ce que j'étais en train de relater tantôt. Le temps était court, je me suis peut-être un petit peu trop activé. Quand des professeurs d'éducation physique vous disent — puis on en a entendu plusieurs, puis le député de Labelle connaît bien, bien, bien ce milieu de l'éducation physique — quand on a des professeurs d'éducation physique qui nous disent que les jeunes ne savent plus jouer au ballon ou que, rendus au milieu de la partie, ils vont sur le banc, ils sont essoufflés... J'essaie de me rappeler, on ne voulait pas aller sur le banc, ce n'était pas ça qu'on voulait faire. Puis, les ballons, il y avait toujours un nouveau jeu puis il y avait... Je ne sais pas pourquoi. On nous relate ça. Et le pire, c'est qu'une fois que le professeur me dit ça — puis il n'était pas tout seul, il y en avait d'autres de son groupe — tu peux toujours te dire: Bien, peut-être qu'il exagère. Mais ça fait peur quand même quand il te dit... Puis, jusqu'à un certain point, tu te dis: Bah! peut-être qu'il exagère, mais tout à coup qu'il a un petit peu raison? Quand tu te dis que les jeunes n'ont plus la même mobilité, ça veut dire qu'il y a des sports qu'ils ne pratiqueront peut-être pas.

Je vous donne un exemple. Vous jouez au tennis pour la première fois, hein? Bon, la première fois, tu as de la misère à toucher la balle, tu ne la renvoies pas l'autre bord du filet. Finalement, la première fois, ce n'est pas le fun, le tennis, pour être franc, là, tu sais. Quand ça fait six, sept, 10, 12, 15, là, tu commences à avoir du plaisir. Plus tu joues, plus tu as du plaisir. Prenons le même exemple. Vous avez des muscles que vous n'avez pas sollicités, vous avez des mouvements que vous avez de la misère à faire, c'est encore moins le fun la première fois. Ça se peut que tu ne te rendes même pas à la deuxième fois. Et ça, je trouve ça inquiétant. Il faut amener les jeunes, un, à connaître les activités, à vouloir les pratiquer, à développer des aptitudes pour y trouver du plaisir. Et ça, ça commence évidemment grandement à l'école.

Alors, le Forum des générations s'est tenu, il y avait de nombreuses représentations qui ont été faites, et le gouvernement a décidé de mettre une heure et demie de plus d'école — on en avait parlé dans les crédits de l'Éducation — et ça permet, entre autres, d'avoir un temps éducatif, donc deux heures obligatoires d'éducation physique par semaine, pour tous les jeunes dans nos écoles. On dit ça maintenant, aujourd'hui, M. le Président — parce qu'on a annoncé ça en novembre et on dit ça aujourd'hui, ça va commencer en septembre 2006 — c'est comme si c'était maintenant la normalité. Ça fait de très nombreuses années que c'était demandé, parce que ça vient répondre à un grand besoin, puis ce n'était pas fait. Alors, c'est loin d'être une banalité, là. C'est majeur de pouvoir permettre à nos jeunes d'avoir donc accès à ça.

Je reste dans les écoles. La députée de Chauveau est de la région de Québec. On était, au mois de janvier — j'étais alors aux Affaires municipales, au Sport et au Loisir, j'étais avec mon collègue de l'Éducation à l'époque, mon prédécesseur — on était dans une école de Québec, parce que la région de Québec est une des régions qui a participé au lancement d'ISO-actif de la Fédération québécoise du sport étudiant. ISO-actif, dans le fond, essentiellement, ce sont des écoles qui se disent: Nous autres, on va... Il y a deux aspects, hein: On va amener nos étudiants à faire du sport, à être actifs puis à bien manger. Ce qui est un peu l'idée, là, qu'on avait dans Courir la pomme ou le Défi 5/30. Nous avons décidé... D'ailleurs, ça fait partie... c'est un des volets de la campagne... tu sais, le bonhomme bleu n'est pas partout, là, mais ça fait partie des volets de la campagne des saines habitudes de vie, donc supporté par Vasy, de donner de l'argent pour supporter l'étendue provinciale, c'est-à-dire de provincialiser ISO-actif. Bien, ISO-actif, là, c'est loin d'être banal. Imaginez-vous, demain, les écoles qui vont accepter... d'abord qui vont avoir le deux heures d'éducation physique, et qui vont accepter de prendre les couleurs d'ISO-actif, donc d'amener les étudiants, les élèves à bouger, à bien manger.

On n'est pas en train d'analyser ici — on a parlé de la malbouffe tantôt — on n'est pas... Je m'aperçois que je suis encore obligé d'arrêter de vous en parler. Il y avait un certain nombre de choses que je voulais dire encore. Peut-être qu'en d'autres questions je pourrai le faire, notamment sur la malbouffe, ou autre. Ah, ce sera de l'autre côté, me signale le président.

Le Président (M. Chagnon): Merci beaucoup, M. le ministre. M. le député de Labelle.

Demande de transfert de la responsabilité des organismes de loisir scientifique au ministère

M. Pagé: Oui. M. le ministre, on a eu des lettres et on a même rencontré des groupes, dans les derniers mois, à l'égard des loisirs scientifiques. Et ces organismes-là, là, notamment les 4H, les clubs des astronomes amateurs, les clubs de jeunes naturalistes, les clubs de radio amateur, on les a rencontrés parce que ces gens-là sont plutôt insatisfaits d'être rattachés au ministère du Développement économique, et de l'Innovation, et de l'Exportation. Ils souhaitent plutôt être rattachés à votre ministère. Et d'ailleurs ils ont rencontré votre collègue qui les supporte dans son ministère et il semblait acquiescer à leur demande. Alors, je voulais savoir quelles étaient vos intentions. Est-ce que vous êtes prêt à les accueillir dans votre ministère du Loisir et du Sport?

Le Président (M. Chagnon): M. le ministre.

● *(12 h 40)* ●

M. Fournier: M. le Président, il y a toujours de l'évolution. Je ne ferme jamais la porte à l'évolution. Je ne ferme jamais la porte à des modifications qui peuvent être apportées. Elles seront regardées au mérite. Mais je note l'intérêt, j'en suis d'ailleurs très heureux que les gens souhaitent que nous les regroupions dans les... Ce sont quand même des domaines différents, c'est pour ça d'ailleurs qu'ils ont été rattachés depuis un bon bout de temps à ce ministère-là. Je ne sais pas pourquoi à l'époque, mais, bon, probablement à cause du contenu scientifique proche de l'innovation. Et, dans leur cas, il y a comme un fil qui les amène vers les spécialistes de l'innovation et donc une certaine élite scientifique qui se retrouve au ministère de l'Innovation. Donc, possible que ça ait été le choix. Et on n'est pas fermés à des discussions sur la chose, il faut s'assurer que les crédits sont au rendez-vous.

Le Président (M. Chagnon): Il est préférable d'avoir des groupes comme ça qui veulent s'en venir avec vous que d'autres qui voudraient s'en aller.

M. Fournier: M. le Président, je n'ose pas prêter les intentions qui supportent l'intérêt à venir se joindre à nous, si ce n'est notre enthousiasme peut-être dans ces matières, bien que je suis convaincu que mon collègue a exactement le même enthousiasme que moi, c'est un enthousiasme que nous partageons à l'ensemble de l'Exécutif. Mais on n'est pas fermés, là. Pour le député de Labelle, la grande réponse à sa question: Dans ces échanges-là, c'est toujours une question de crédits, de nous assurer qu'on n'aura pas à pénaliser un autre groupe qui est déjà regroupé chez nous pour supporter financièrement. Ce n'est pas tout de prendre un groupe, encore faut-il avoir les crédits qui viennent avec.

Le Président (M. Chagnon): Merci, M. le ministre. M. le député de Labelle.

M. Pagé: Une toute petite complémentaire là-dessus, parce que le temps file. Justement à cause de ce fameux flottement là, certains de ces organismes-là ont énormément de difficultés à obtenir le financement qu'ils devraient avoir. Et notamment on apprenait, cette semaine, là, que le Club 4H — c'est quand même une organisation qui existe depuis une soixantaine d'années — demain, ne réussirait pas à payer ses quelques employés, parce que ce n'est pas une grosse organisation. Alors, est-ce que vous êtes prêt à intervenir, soit directement ou auprès du ministre qui est responsable du Développement économique et de l'Innovation, pour régler la problématique que vit le Club 4H?

Le Président (M. Chagnon): Merci beaucoup, M. le député de Labelle. M. le ministre.

M. Fournier: Bien, écoutez, comme je vous dis, c'est la même approche que j'ai toujours, surtout pour des groupes comme ceux-là. Peu importe, même s'ils ne sont pas chez nous, on est toujours ouverts à discuter avec eux. Ici, on n'a pas les crédits, les crédits sont à l'autre ministère. Mais toujours prêts à servir et à pouvoir voir comment on peut trouver des solutions à des problématiques qu'ils peuvent avoir.

Cela étant dit, ça nous ramène à l'autre question que vous aviez tantôt. Dans d'autres ministères qui ont des arbitrages à faire, puis ce n'est pas toujours facile, il y a des décisions à être prises. Vous savez, tantôt, à d'autres questions, j'ai dû répondre sur des arbitrages que nous faisons à l'égard de la fête nationale. Certains voudraient qu'on en mette plus. Mais on a pu donc faire des choix, néanmoins beaucoup plus élevés que ce qui se faisait sous Lucien Bouchard. Mais ça nous a permis d'occuper bien l'ensemble de nos responsabilités, tant et si bien que le député de Labelle, M. le Président, m'informe aujourd'hui qu'il y a une certaine jalousie des groupes qui ne sont pas sous notre parapluie et qui souhaiteraient l'être. Je le remercie du compliment qu'il nous fait, en même temps que je comprends qu'avec ces compliments il y a certaines contraintes budgétaires qui sont associées et donc qui nécessiteront d'autres arbitrages. Je porterai le message, au niveau des 4H, à mon collègue. Et nous continuons la réflexion à l'égard de ce parapluie qui se veut ou peut peut-être toujours prendre un peu plus d'ampleur, si tant est que les ententes que nous faisons nous permettent d'avoir les crédits suffisants.

Le Président (M. Chagnon): Merci, M. le ministre. M. le député.

Frais de transport des athlètes des Jeux du Québec

M. Pagé: Oui. Je vous remercie, M. le ministre, d'y donner suite. Jeux du Québec. On en a parlé tantôt. Je suis de ceux et de celles qui ont participé, en 1977, M. le ministre, à Sherbrooke, aux Jeux du Québec. Et, à l'époque...

Le Président (M. Chagnon): Dans quel domaine?

M. Pagé: J'étais marcheur olympique.

Le Président (M. Chagnon): Marcheur. De là votre propension à courir, aujourd'hui.

M. Pagé: À courir, tout à fait. Alors, un peu comme Marcel Jobin, le fou en pyjama, j'étais le fou en pyjama de Mont-Laurier. Alors, M. le ministre, je me souviens qu'à l'époque, pour participer aux Jeux du Québec, on n'avait pas à défrayer. Aujourd'hui, les jeunes ont quand même certains frais parce qu'ils doivent défrayer leur transport, qui était à 25 $, il est passé, cette année, à 40 $ parce qu'on veut amasser une certaine somme pour financer le transport pour les Jeux du Québec qui seront éventuellement dans des régions beaucoup plus éloignées. Parce qu'on ira, l'année prochaine... L'année prochaine, je pense que c'est en Abitibi et sur la Basse-Côte-Nord, donc c'est éloigné. Et, depuis de nombreuses années, la contribution gouvernementale à l'égard du transport, pour les Jeux du Québec, est gelée. Et là ce qu'on fait, c'est qu'au lieu de dégeler les contributions financières gouvernementales pour financer le transport, c'est plutôt l'inverse, ce qu'on fait, c'est qu'on dégèle les coûts des athlètes. Moi, ce que je vous demande: Est-ce que c'est possible de geler

le coût des athlètes à l'égard du transport et que vous contribuiez un petit peu plus, pour ne pas qu'on se retrouve avec des coûts qui pourraient même être autour de 100 $ par athlète?

Le Président (M. Chagnon): M. le ministre.

M. Fournier: J'ai déjà eu l'occasion de répondre sur les questions de gel, M. le Président. Dans certains cas, on gèle, mais on ne gèle pas tout le temps. À un moment donné, il faut s'assurer qu'on puisse suivre le rythme de ce que représente une participation à des activités.

La question du transport, ce sont des décisions qui sont prises par les organisateurs des Jeux du Québec. On comprendra que nous n'organisons pas les Jeux du Québec, bien que nous les finançons. C'est Sports-Québec qui organise les Jeux du Québec et donc prend des décisions, à l'égard de ces jeux, qui entraînent certains impacts financiers et donc par la suite doivent aborder les impacts financiers de leurs décisions, trouver du financement.

Idée que je soutiens totalement, les Jeux du Québec seront en Abitibi, cet été. En 2007, c'est Sept-Îles. Ce sont... évidemment à une certaine distance et il y a des fonds qui doivent être dégagés pour cela. Et il y a une espèce de péréquation du transport, dans le fond. Alors, ce sera en relevant les frais de transport, même si ce n'est pas des sommes astronomiques — on est à 40 $, on est passés de 25 $ à 40 $ — mais, en faisant ça, on permet d'avoir un fonds qui permet d'aller couvrir ensuite les frais en région, parce que ça coûte pas mal plus cher que ce prix-là bien sûr pour se déplacer. Donc, le financement vient bien en aide à ça.

Mais là la question est la suivante: Considérant l'enveloppe... Parce que c'est toujours la même chose. Le député de Labelle est gentil de penser que ce serait moi qui le paierais, mais dans le fond ce sont les Québécois qui nous confient des sommes d'argent — pour lesquelles d'ailleurs on sait que nous sommes les plus taxés en Amérique du Nord — qui nous confient des sommes d'argent pour soutenir des activités. Le choix que nous faisons, avec Sports-Québec, c'est de dire: Regardez, on va faire le maximum avec les sommes d'argent que nous confèrent les citoyens, il faut faire des bons choix.

Mais, savez-vous, je suis d'accord avec vous, on ne va pas se limiter à aller à Montréal puis à Québec ou à Drummondville parce que ça coûte moins cher puis on va être capable d'avoir les frais plus bas. On va aller aussi en région, puis on va prendre des moyens, qui ne sont pas prohibitifs. Je le dis d'entrée de jeu, passer de 25 $ à 40 $, en termes de frais de transport, alors qu'il en coûte bien plus, ce n'est pas prohibitif, et donc je les soutiens.

Le Président (M. Chagnon): Merci, M. le ministre. M. le député.

Financement des infrastructures de loisir et de sport

M. Pagé: Oui. Un autre sujet — malheureusement, le temps file, bien malheureusement, parce qu'il y a beaucoup de sujets fort intéressants — le sujet des infrastructures. Vous avez reçu, de la part de nombreuses municipalités, particulièrement dans Laurentides-Lanaudière... des municipalités qui appuient l'initiative du maire de Boisbriand, M. Poirier, qui souhaite qu'il y ait un programme spécifique pour financer les infrastructures de loisir et de sport. Jusqu'à maintenant... J'ai pu lire, la semaine dernière — 18 mai, c'est la semaine dernière — vous déclarez: «Nous sommes conscients que la région de Québec — mais en fait vous auriez pu dire "les régions du Québec" — souffre d'une pénurie d'équipements sportifs.» Vous continuez un peu plus loin en disant que vous confirmez que certains projets sont actuellement à l'étude. Alors, j'aimerais savoir quels sont ces projets. Et est-ce que vous comptez aller de l'avant avec un programme spécifique, spécifique pour des infrastructures de loisir et de sport?

Le Président (M. Chagnon): M. le ministre.

M. Fournier: Premier élément, ce n'est pas une question que je suis mal cité, c'est que la personne qui a écrit a écrit «la région de Québec» parce que c'est un journaliste de Québec, mais j'ai dit «les régions du Québec». Alors, juste pour être précis. Mais je pense que le député...

M. Pagé: Finalement, c'est bien ce que je pensais.

M. Fournier: Mais je pense que le député de Labelle savait que c'est ce que j'avais dit, M. le Président, parce qu'il me connaît assez et surtout qu'il sait que j'ai porté le dossier des infrastructures. Il signalait... et du projet ciblé. Parce que ce n'est pas juste les infrastructures, du temps que j'étais aux Affaires municipales, mais de programme ciblé aux fins d'infrastructures de loisir et de sport. Et il le sait parce que c'était dans tous les journaux.

Et, jusqu'à un certain point, à la question: Qu'est-ce que je réponds aux municipalités?, il se doute sans doute que je me demande jusqu'à quel point les municipalités ne répondaient simplement pas à l'appel que je faisais moi-même d'avoir un programme d'infrastructures de loisir et de sport, un programme ciblé, un programme identifié, pour avoir des ressources. Je continue de penser qu'au stade où nous en sommes c'est quelque chose qu'il faudrait avoir. Pourquoi? Parce qu'on a besoin d'infrastructures pour la participation de masse, pour la base de la pyramide, dans toutes les régions du Québec, les terrains de soccer étant le meilleur exemple qu'on peut donner, il y en a plein d'autres. Je rêve du jour où on aura un vélodrome. Mais ça, c'est une autre histoire, M. le Président.

● *(12 h 50)* ●

Le Président (M. Chagnon): Où on aurait quoi?

M. Fournier: Où on aurait un vélodrome, M. le Président.

Le Président (M. Chagnon): Un vélodrome. On en a déjà eu un.

M. Fournier: Oui. C'était tout près d'ailleurs du stade où vous avez participé à l'ouverture, à Athènes, les

compétitions qui s'y tenaient étaient extraordinaires, M. le Président.

Le Président (M. Chagnon): Ça pourrait être transformé en biodôme éventuellement.

M. Fournier: C'est une autre histoire malheureuse, quant à moi, mais, bon, je ne veux pas aborder ça plus longtemps. Tout ça pour dire qu'en termes de participation de base il y a énormément de choses qui doivent être faites. Il y a des équipements de pointe aussi qu'on doit se donner. J'ai parlé tantôt des entraîneurs à temps plein. Les entraîneurs à temps plein, c'est des entraîneurs qui se consacrent maintenant tout à fait à leur sport, donc qui sont en mesure d'aussi lire, s'informer, voir qu'est-ce qui se fait chez le compétiteur, innover. C'est ça, le sport, maintenant, c'est de l'innovation. Pour pouvoir être performant, il faut avoir les meilleures techniques d'entraînement, mais avoir des fois les meilleurs équipements, des équipements qu'on n'imagine même pas.

Alors, les infrastructures nécessitent à plusieurs égards d'être revues, d'être faites, d'exister tout simplement. Alors, en termes d'un programme ciblé, on n'en est pas encore là, bien que je soutienne l'idée totalement et que je ne me cache vraiment pas pour en faire la promotion. Et j'espère qu'avec le député de Labelle nous saurons convaincre les 7 millions de Québécois que nous sommes et que nous pourrons nous le donner. Ceci étant, en attendant d'avoir un programme comme celui-là, il y a différentes initiatives que nous prenons. Il est trop tôt pour faire des annonces, j'espère qu'elles arriveront bientôt, où on pourra identifier un certain nombre de choses qu'on pourra faire.

Le Président (M. Chagnon): Merci, M. le ministre. M. le député.

M. Pagé: Vous aurez toujours, mais toujours l'appui du député de Labelle pour développer activement le sport et le loisir. Ça, c'est clair. Vous n'avez jamais dit non à une éventuelle taxe sur la malbouffe ou les boissons pour financer les infrastructures, pour un programme spécifique. J'aimerais savoir où est-ce que vous en êtes dans votre réflexion. Est-ce que c'est toujours une possibilité? Est-ce que vous l'envisagez?

Le Président (M. Chagnon): M. le ministre.

M. Fournier: En fait, M. le Président, c'est à ça que je référais dans ma réponse précédente. Non seulement je n'ai pas dit non...

Le Président (M. Chagnon): C'est la première fois que j'entends dire qu'un ministre n'a jamais dit non.

M. Fournier: Oui, c'est ça. Non seulement je n'ai jamais dit non à cette question-là, j'ai même soulevé la question. En fait, on a eu une discussion à différents niveaux. Je ne vous cache pas que les infrastructures sportives, ça fait des décennies, au moins trois décennies, si ce n'est pas quatre, où on peut dire qu'on ne s'en occupe pas vraiment. Alors, il faut maintenant qu'on s'en occupe: programme ciblé.

Moi, j'ai fait le lien avec que ce soit la taxe sur le tabac pour le Stade olympique, que ce soient les boissons gazeuses, les croustilles, sans aller sur l'ensemble des éléments de malbouffe, c'est ce que je disais assez régulièrement. On ne peut pas tout qualifier facilement, étiqueter «malbouffe». Infoman a même précisé qu'il y avait des chips au vinaigre ou au sel marin qui étaient bonnes pour la santé. Enfin, je dis ça en badinant. Mais néanmoins ça met en relief qu'il y a des éléments qui sont peut-être un peu moins évidents. Mais allons à l'évidence, aux boissons gazeuses, aux croustilles, il y a à mon avis quelque chose qui peut être fait là. Il s'agit de continuer d'expliquer qu'il y a peut-être une piste, là.

Elle peut être ailleurs, la piste, pour être très franc. Moi, je trouvais que c'était intéressant, cette piste-là, parce que ça met en relief les éléments de malbouffe, et de sédentarité, et d'obésité qu'on essaie de pallier avec l'activité physique. Ça s'inscrit tout à fait dans la campagne de promotion des saines habitudes de vie. Je parle vite pour essayer de tout dire, mais je vais m'arrêter là.

Le Président (M. Chagnon): M. le ministre, merci. M. le député de Labelle.

M. Pagé: Vous avez fait référence tantôt, vous avez fait référence, il y a quelques secondes, à la taxe qui a servi à payer le Stade olympique. Est-ce que vous avez fait des représentations afin de s'assurer que cette taxe-là soit récupérée justement pour qu'elle reste dans le milieu du sport ou pour des infrastructures de sport et de loisir?

M. Fournier: Bien sûr! Et merci de votre question parce que ça me permet de le refaire publiquement, grâce à la question que vous posez. La taxe sur le stade aura complété la phase actuelle de vie du Stade olympique, je pense, à l'automne 2006 — je ne suis pas sûr du mois, c'est peut-être mai ou novembre. C'est 2006, mais je me demande si...

Une voix: ...

M. Fournier: Décembre 2006? C'est décembre 2006, bon, à la fin de 2006. Bon. Après ça, vous savez qu'il y a un toit à faire sur le stade. Alors, il y a des petits aménagements sur le stade encore. Mais néanmoins ça ne prendra pas les sommes entières de la taxe sur le tabac, qui était dédiée au Stade olympique. Donc, oui, j'ai fait des représentations, je vais continuer d'en faire parce que, là aussi, il y a une piste.

Moi, honnêtement, peu importe la piste, moi, je voudrais qu'on ait un programme et je voudrais qu'il soit dédié aux infrastructures. Je pense que ça vaut la peine, je pense que les Québécois le souhaitent, je pense que c'est utile pour leur qualité de vie, je pense que c'est utile en matière de santé, je pense qu'il faut poser ce geste-là. Maintenant, où sera la source? C'en est une possible, et on va continuer de faire les représentations à cet effet-là. Il y a des volets des programmes d'infrastructures usuels qui peuvent aussi être utilisés. Mais, bon, peu importe la source, il faudra être en action.

Le Président (M. Chagnon): Merci, M. le ministre. M. le député de Labelle.

M. Pagé: Oui. Je reviens à l'article du 18 mai, la semaine dernière, là, les régions en retard en termes d'infrastructures de loisir et de sport. Et le tout petit article finit en vous citant. Vous dites: «Nous avons des discussions avec Ottawa afin qu'une portion du programme d'infrastructures soit utilisée pour les besoins de la base.»

Alors, la question est simple: Quelle est la teneur de vos discussions? Ou vous avez mis la barre à quelle hauteur? Puis qu'est-ce que ça veut dire exactement, quelle portion que vous souhaitez de cette entente sur les infrastructures qui soit mise à la disponibilité des municipalités à l'égard d'infrastructures spécifiques pour le loisir et le sport?

M. Fournier: D'abord, pour bien répondre à votre question, sans que j'identifie la hauteur de la barre, je peux au moins vous dire qu'il y a deux barres. Il y a d'abord une barre qui est le Programme d'infrastructures dévolu aux municipalités notamment, pour lequel il y a encore des discussions qui se poursuivent — donc, il est trop tôt de conclure avec la répartition municipale, tout ça — pour voir les affectations. Ça, c'est déjà un volet. L'autre barre qu'il est important de dire, c'est les infrastructures liées aux grands événements qui, dans ce cas-là, regardent plus Sport Canada, et on a des échanges avec eux.

Mon souhait, je le dis, à terme, là, à terme, mon souhait, c'est qu'on puisse faire des infrastructures qui ne dépendent pas uniquement de la tenue de grands jeux, parce qu'on sait ce que ça donne. Ce que ça donne: dans les 20 dernières années, c'est que tout l'argent est allé dans l'Ouest parce qu'il y a eu là deux Jeux olympiques. Et, même si on revient sur les Jeux olympiques de Montréal et qu'on remonte 30 ans en arrière — 35 ans parce que les décisions ont été prises en 1970 ou un peu avant — même là, on n'est vraiment pas à la hauteur de ce qui aurait dû venir dans l'Est du Canada, disons — appelons ça comme ça, là, si on fait l'Ouest et l'Est — on est à des années-lumière.

Je pense en plus que pour... Parce que c'est un sujet qu'on n'a pas encore abordé et on n'aura peut-être pas le temps de l'aborder, M. le Président. Mais, je pense, en ayant FINA à l'esprit et d'autres grands événements, on doit penser à des équipements qui servent nos athlètes 52 semaines par année, tous les ans, plutôt qu'à des équipements qu'on va se donner pour deux semaines aux 10 ans. Et, à partir du moment où on fait des infrastructures en fonction de grands événements, oui, c'est bien, je suis pour ça, mais on doit avoir un volet aussi qui répond aux besoins des centres nationaux d'entraînement, on en a besoin. Si on s'en donne, on va s'entraîner là, on va avoir des compétitions, même des grands jeux vont se tenir parce qu'on les a.

Pourquoi attendre d'essayer d'aller chercher un grand jeu pour avoir la portion du fédéral pour financer les infrastructures? Pourquoi ne pas moduler ce programme-là au fédéral pour qu'on puisse aussi faire des choses utiles pour les athlètes? Ça va répondre, entre autres, aux questions du COC sur la préparation à des grands jeux et ça va servir les athlètes. Notre job, à nous, M. le Président, c'est d'abord de penser aux athlètes, et c'est ce que nous faisons sans cesse.

Le Président (M. Chagnon): Merci beaucoup, M. le ministre. Une dernière question, M. le député de Labelle?

M. Pagé: Oui. Bien, je vais laisser ma collègue députée de Champlain poser une dernière question.

Le Président (M. Chagnon): Alors, Mme la députée de Champlain.

M. Pagé: En fait, est-ce que je dois comprendre que vous avez deux barres au fédéral? Est-ce que c'est des barres asymétriques?

M. Fournier: Je pense...

M. Pagé: C'est un commentaire. Ce n'est pas une question...

M. Fournier: Elles sont probablement asymétriques.

Le Président (M. Chagnon): Allons voir si elles sont parallèles.

M. Pagé: ...qui fait référence, évidemment...

M. Fournier: Elles sont très certainement, très certainement asymétriques.

Le Président (M. Chagnon): Alors, Mme la députée de Champlain.

Mme Champagne: J'ai combien de minutes?

Le Président (M. Chagnon): Oh, vous n'avez plus de temps, mais on vous écoute.

Demande de transfert de la responsabilité des organismes de loisir scientifique au ministère (suite)

Mme Champagne: Alors, ça va être deux questions, la première, c'est plus un souhait. Avez-vous déjà visité, M. le ministre, l'Observatoire de Champlain?

M. Fournier: Je m'excuse, je n'ai pas...

Mme Champagne: Avez-vous déjà visité l'Observatoire de Champlain...

M. Fournier: Non.

Mme Champagne: ...qui relève du cégep de Trois-Rivières? Ma collègue de Maskinongé le connaît très bien. C'est un ministère qui était mon... pas un ministère, mais un organisme qui est lié très fort au cégep de Trois-Rivières.

Le Président (M. Chagnon): Votre président aussi le connaît.

Mme Champagne: Pardon?

Le Président (M. Chagnon): Et votre président aussi le connaît.

Mme Champagne: Parfait. Alors donc, même mon président le connaît. Donc, cet observatoire-là, qui est en lien direct avec le cégep, offre des cours pour les étudiants. On parle bien sûr d'astronomie. Et c'est vraiment du loisir scientifique qui était, dans le temps, ouvert à la population, qui ne l'est plus par manque de fonds. Or, ils ont été, à un moment donné, un petit peu supportés par le ministère de la Culture. Suite à ça, on l'a transféré au ministère du Développement économique. Et là on se demande s'il ne devrait pas être transféré au ministère du Loisir et des Sports. Alors, c'est un grand désir et un grand souhait. Et c'est un dossier qui va vous revenir, donc je vous en fait part. C'est un souhait. Dans un deuxième temps... Puis ça prend de l'argent.

Travaux du Comité provincial sport-études au secondaire

Dans un deuxième temps, ma question était plus en lien avec l'état de situation du comité provincial sports-études au secondaire. Vous savez, dans notre région, région de la Mauricie, que partage toujours ma collègue de Maskinongé, nous avons un groupe de sports-études, qui vient de fêter d'ailleurs ses 15 ans, si je ne me trompe, et c'est un succès, là, un succès pour toute la région, et ça dépasse la région. On sait également qu'il y a, de temps en temps, la nécessité de faire le point. Il y a un comité d'études là-dessus, je pense que ça doit accoucher bientôt. Est-ce que je pourrais avoir quelques petites nouvelles là-dessus?

● *(13 heures)* ●

Le Président (M. Chagnon): M. le ministre, rapidement.

Demande de transfert de la responsabilité des organismes de loisir scientifique au ministère (suite)

M. Fournier: En attendant de vous fournir la réponse sur le suivi, permettez-moi de commenter votre souhait, qui était relativement similaire à celui de votre collègue de Labelle, et je ne peux dire que cela. Je suis heureux de voir que les gens souhaitent se joindre à nous. Je ne pense pas que cela veut dire qu'ailleurs on ne s'en occupe pas bien, mais encore une fois probablement que l'enthousiasme que nous avons pour aborder ces questions incite les gens à venir nous rejoindre.

Travaux du Comité provincial sport-études au secondaire (suite)

Les travaux du comité provincial sont dans un cycle de deux ans qui nous amènerait au prochain colloque provincial, prévu au début de l'année 2007. La reconnaissance des programmes 2005-2006 est pratiquement terminée et les reconnaissances officielles se feront dans les prochaines semaines.

Mme Champagne: Les reconnaissances.

M. Fournier: Oui.

Adoption des crédits

Le Président (M. Chagnon): Merci beaucoup, M. le ministre. Mesdames, messieurs, il est maintenant l'heure — merci, Mme la députée de Champlain — maintenant l'heure de procéder à l'adoption des crédits du programme n° 6, Développement du loisir, du sport. Est-ce qu'ils sont adoptés?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Chagnon): Adopté.

Une voix: Sur division.

Adoption de l'ensemble des crédits

Le Président (M. Chagnon): Sur division. Est-ce que l'ensemble des crédits budgétaires relevant du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour l'année financière 2005-2006 sont adoptés?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Chagnon): Sur division. Je dépose les demandes...

Des voix: ...

Documents déposés

Le Président (M. Chagnon): Je m'excuse, je dépose les demandes de renseignements généraux et particuliers concernant le ministère de l'Éducation, du Loisir et de la Santé, qui vous seront... Évidemment, on vous les fera parvenir.

Une voix: Du Loisir et du Sport.

Le Président (M. Chagnon): Du Loisir et du Sport. J'ai dit Santé? Je m'excuse, j'ai élargi le ministère un peu, mais on était partis un peu dans cette avenue-là, alors je l'ai vraiment élargi.

Alors, mesdames, messieurs, d'abord je voudrais remercier les membres de cette commission, le ministre, les gens qui accompagnent le ministre, de la fin des travaux des crédits du ministère de l'Éducation. Et, la commission ayant accompli son mandat, elle ajourne ses travaux sine die. Mais je sais que M. le ministre a un mot à dire.

M. Fournier: Oui, M. le Président, si vous me permettez, en terminant, de remercier les membres de la commission pour leur dévouement à la question du loisir et du sport, vous remercier pour ces 20 heures que nous avons passées ensemble. Et mes derniers mots sont aussi pour l'équipe du Sport et de Loisir qui n'étaient pas avec nous, là, dans les autres heures, mais qui se sont joints à nous. Je voudrais leur faire le même message, par eux, à l'égard de tous ceux qui travaillent avec eux pour leur signaler combien il est plaisant pour moi de savoir que cette équipe-là travaille avec nous. Je sais

qu'on les a fait travailler passablement, M. le Président, mais ils ont toujours répondu. Et je voudrais leur dire, grâce à cette commission, un très grand merci pour tout le travail qu'ils font pour le Québec, pour la qualité de vie de chacun de nos concitoyens.

Le Président (M. Chagnon): Si j'ai bien compris d'ailleurs, votre voeu, c'est de faire en sorte que, l'an prochain, on ait plus d'heures pour les crédits de façon à pouvoir couvrir l'ensemble du dossier.

M. Fournier: On pourrait très certainement espérer de la part du parti de l'opposition qu'il revoie la répartition des 20 heures. Peut-être qu'on pourra consacrer un peu plus d'heures au sport et au loisir.

Le Président (M. Chagnon): Merci beaucoup à tous et bon après-midi.

(Fin de la séance à 13 h 3)